



TENNIS
Les «anciens»
font de
la résistance
à Wimbledon
PAGE 23

MERCREDI 26 JUIN 2013 | www.arcinfo.ch | N° 41445 | CHF 2.50 | J.A. - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

La polémique fait déjà rage sur l'ouverture totale des shops

STATIONS-SERVICE Un vent de libéralisation souffle sur les shops. Certains proposent une ouverture 24 heures sur 24, même les jours fériés.

OPPOSITIONS Syndicalistes, médecins du travail, défenseurs de la condition féminine ou milieux religieux: une alliance bigarrée lance la campagne contre l'extension.

DEVANT LES URNES Le sujet sera soumis à votation populaire le 22 septembre. La santé et la protection des travailleurs, en particulier des femmes, sont au cœur du débat. **PAGE 16**

La Chaux-de-Fonds installe une vingtaine de défibrillateurs



RICHARD LEUENBERGER

VILLE-SANTÉ C'est dans le cadre de ce concept que La Chaux-de-Fonds a décidé d'installer 18 nouveaux défibrillateurs aux endroits les plus fréquentés de la cité. Ces appareils, aussi posés à l'extérieur, permettront une intervention cardio-respiratoire rapide qui peut être vitale.

PAGE 6



RICHARD LEUENBERGER

LA CHAUX-DU-MILIEU
Pétition contre le transfert d'écoliers à La Brévine
PAGE 7

ARC EN SCÈNES
La nouvelle saison, en quelques lignes de force
PAGE 11

LE NOIRMONT
Plus d'un million de bonus pour l'exercice 2012
PAGE 9

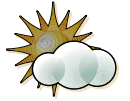
LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



9° 19°

à 1000m



5° 13°

SOMMAIRE

Cinéma **P. 12 ET 14** Télévision **PAGE 25**
Feuilleton **PAGE 20** Carnet **P. 26-27**

PUBLICITÉ

5^e slowUp Jura

Agglo'balade



Dimanche 30 juin 2013 de 10h à 17 h
Delémont et son agglomération



2 FORUM

L'INVITÉ



BLAISE MULHAUSER
JARDIN
BOTANIQUE
ET MUSÉUM
D'HISTOIRE
NATURELLE
DE NEUCHÂTEL

L'homme? Une usine à bactéries

La vie est une symbiose. Au-delà de cette lapalissade, se cache une réalité dont peu de personnes saisissent l'importance. La symbiose est une relation très étroite d'au minimum deux espèces différentes, chacune d'entre elles apportant un avantage à l'autre dans ce mutualisme. Au sens strict la symbiose est obligatoire pour que les différents types d'organismes associés puissent survivre. En réalité tous les organismes pluricellulaires sont le résultat d'une symbiose avec d'autres organismes, le plus souvent des bactéries.

L'être humain est un bon exemple d'usine à symbiose. Plus de mille espèces de bactéries vivent dans son tube intestinal, dont la plus connue est *Escherichia coli*, un microbe favorisant la digestion des aliments, mais pouvant devenir pathogène en condition de stress physiologique. Non seulement ces bactéries contribuent au bon fonctionnement du système digestif, mais elles favorisent la fabrication de vitamines essentielles telles que la biotine, l'acide folique ou encore la vitamine K. Sans cette flore intestinale, l'organisme est beaucoup plus sensible aux agents pathogènes.

La peau est aussi un milieu bactériologique favorable, puisqu'un billion d'individus s'y promène chaque jour. Dix milliards de microbes colonisent notre bouche; de quoi rendre les baisers moins romantiques! Mais ces bactéries aident déjà notre salive à jouer son rôle de liquéfaction des aliments. Bref, il y a dix fois plus de bactéries dans le corps humain qu'il n'y a de

cellules qui le composent. Mieux encore, on sait aujourd'hui, grâce aux travaux des microbiologistes, des généticiens et des chercheurs en biologie moléculaire, que les mitochondries et les chloroplastes, organites indispensables au fonctionnement d'une cellule vivante, ont des transcripteurs génétiques semblables à ceux des microbes. Il s'agit donc du stade ultime d'une évolution endosymbiotique d'archéobactéries dans la structure de toutes les cellules des eucaryotes.

Résultat d'une association entre des cyanobactéries, des algues et des champignons, les lichens sont les êtres symbiotiques les plus étudiés. Les symbiotes de mousses et champignons sont moins connus du grand public, mais des études en cours montrent que ces associations sont très répandues. Les mycorrhizes sont également des alliances entre champignons et racines des végétaux supérieurs.

De même les nodosités situées dans les racines de plusieurs plantes légumineuses (luzerne, trèfle, etc.) permettent, grâce à une protéine fixatrice d'oxygène, des échanges gazeux avec les rhizobiums, des bactéries fixatrices d'azote. Les exemples de symbioses sont innombrables. On a par exemple trouvé des bactéries dans l'intestin des pucerons, mais aussi dans l'organe reproducteur de certains insectes et dont le rôle est de réguler la fer-

tilité. Si l'on prend comme perspective évolutive, une tendance naturelle qu'ont les organismes vivants à coopérer et s'entraider mutuellement, la vie n'est plus «une survie du plus apte», comme on l'envisageait dans la théorie darwinienne, mais une recherche des solutions de survie par tous et pour tous. La phrase est anodine, mais les applications qui pourraient découler de ce simple changement de paradigme auraient de quoi révolutionner la biologie. Imaginez seulement que ce que l'on nomme parasite ne soit en réalité qu'une tentative malheureuse de mutualisme, l'hôte n'ayant pas réussi à accepter organiquement la venue de son commensal.

On nomme pathogène obligatoire tout organisme ne pouvant survivre hors de son hôte. Les exemples sont nombreux: *Treponema pallidum* est à l'origine de la syphilis; *Mycobacterium tuberculosis* de la tuberculose; les

Rickettsia donnent le typhus, *Corynebacterium diphtheriae* la diphtérie et *Mycobacterium leprae*, la lèpre. Pour soigner ces maladies, il s'agit donc de comprendre ce qui n'a pas marché dans cette malheureuse association. Découvrir les raisons de cette symbiose ratée peut permettre de développer de nouveaux médicaments menant à la guérison. Une nouvelle discipline est née, la symbiologie. ●

Dix milliards de microbes colonisent notre bouche; de quoi rendre les baisers moins romantiques!

QUESTION JURASSIENNE
Prêts à concéder le match nul

Nous ne devons pas toujours gagner 4-0, ni même 4-1... Nous sommes prêts à concéder le match nul!

Aux dernières élections aux Chambres fédérales, nous, peuple du nord du Jura avons obtenu 4 sièges, 2 aux Etats, 2 au National, ce qui nous revient mathématiquement.

Le sud du Jura qui n'avait droit qu'à un siège, se l'est vu encore avaler par Berne. Avec un Jura tout entier, nous aurions droit à 5 sièges aux Chambres fédérales.

Ne me dites pas qu'il n'y a pas dans le sud du Jura, des femmes et des hommes aptes à occuper ces sièges!

Si l'on ajoute, toujours pour le sud, 40 sur 80 places de constituants pour préparer une nouvelle constitution... Plus une quarantaine de députés sur quatre-vingt en cas d'avènement d'un nouveau canton, plus encore quelques sièges de ministres au gouvernement. Ne me dites pas que l'on va refuser une telle proposition, une telle possibilité!

Erik Ankli (Grandfontaine)

RETRAITE
Drôle d'égalité entre hommes et femmes

Egalité de l'âge de la retraite pour les hommes et les femmes, est-ce correct tant qu'il n'y a pas d'égalité des salaires? Et que fait-on du travail que la femme accompli bénévolement en s'oc-

LE CLIN D'ŒIL



COQUETTES La montée du troupeau à la Vue-des-Alpes.

PHOTO ENVOYÉE PAR MAURICE KILCHOER, DU LOCLE

cupant de son mari, de ses enfants et leur éducation, du ménage, lessive, commissions, préparer les repas et tout cela souvent en ayant également un travail professionnel! Je trouve qu'elle mérite bien, au contraire, d'avoir une retraite avant monsieur, non? A méditer...

Tina Singh
(La Chaux-de-Fonds)

JUSTICE
Un Palais inutile et coûteux

Et la justice sera dans sa cage dorée suspendue haut et loin de tous? Est-ce que la justice existe pour le bien de la population ou pour la glorification de l'Etat? Le super-Palais royal de justice haut perché en forme de cage dorée brillera au soleil encore mieux que la pyramide de Kheops et coûtera encore plus cher. Impressionnant... C'est comme si, en Valais, on al-

lait mettre le tribunal pour tout le canton à Ovronnaz ou à Leysin, en ne tenant aucun compte de la réalité topographique de la région.

L'argent serait bien mieux utilisé pour combler un peu les manquements scandaleux de la justice et de son administration – on n'a pas la place pour caser les criminels et les petits malfrats dangereux pendant les mois et les années en attente d'un jugement – il faut des autorités d'exécution de peines, des prisons, des gardiens, des agents, des juges et des greffes en suffisance et vite.

De toute façon, suite à la énième réorganisation de la police, tout le monde ou presque se rend compte que la solution la meilleure est la plus simple – il faut commencer à bien étoffer les effectifs de police, surtout à l'échelle locale.

La population ne doit pas se sentir abandonnée par une justice inaccessible au point où certains vont à l'avenir rendre justice

eux-mêmes, faute de mieux...
Richard Cussac (Neuchâtel)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR **ARCINFO.CH**

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS | L'IMPARTIAL | 新聞

Caisse de pensions:
les communes au front

Soutien total à l'accord négocié entre employeurs et employés: les communes neuchâteloises montent au front à la veille d'une décision très attendue des députés dans le dossier très chaud de la recapitalisation de la caisse de pensions Prévoyance.ne.

PLR et PDC pyromanes?

L'UDC et une partie du PLR voudront-ils jouer les pyromanes dès le début de la législature? C'est là qu'on verra si un conseiller d'Etat UDC est utile et constructif dans ce nouveau gouvernement...

Platon

Délicat pour Alain Ribaux

Alain Ribaux, qui défendra demain le projet au nom du Conseil d'Etat a été l'un des piliers de l'accord employeurs-employés. Se faire désavouer par ses propres troupes lors de sa première intervention serait catastrophique pour l'image du PLR qui a déjà perdu deux sièges au gouvernement. D'autant plus que MM. Decnaeck, Schaller, Monnard, Michel sont eux-mêmes PLR (les deux derniers sont même députés) et qu'ils savent de quoi ils parlent.

Daniel M.

Un trou abyssal

Lors de l'introduction de la LPP obligatoire, certaines caisses d'alors – publiques notamment – se sont bien gardées de passer d'un régime de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations. Le premier des deux régimes étant plus favorable aux futurs rentiers mais plus risqué aussi. Dès lors, aujourd'hui, il nous faut combler un trou abyssal.

Marco H

C'est à n'y rien comprendre

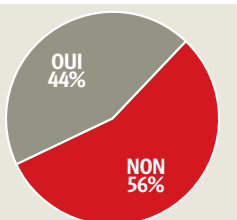
Aucun souci, beaucoup d'agitation pour rien! Les mêmes nous disaient il y a 9 mois, bien conscients du problème de la CP, que l'on pouvait mettre 500 millions dans un Transrun pour gagner 15 minutes d'un trajet Haut-Bas. C'est à n'y rien comprendre, ces déclarations.

Jimmy Parter

LA
QUESTION
D'HIER

L'initiative 1:12
va-t-elle connaître
le même succès que
l'initiative Minder?

Participation: 66 votes



INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

GRAND CONSEIL Une décision de recapitalisation doit intervenir aujourd'hui.

Le flou pour la caisse de pensions

DELPHINE WILLEMIN

Une nouvelle législature vient de s'ouvrir, mais un fait demeure dans le canton de Neuchâtel: le Château reste un haut lieu d'animation. Condamné à trouver une solution pour recapitaliser la caisse de pensions de la fonction publique, Prévoyance.ne, le Grand Conseil a mené ses tractations jusqu'à la dernière minute, hier soir, avec une interruption de séance de plus de cinq heures. Si un compromis se dessinait en début de soirée, le doute grandissait ensuite heure après heure, avec le dépôt de nouveaux amendements tant à gauche qu'à droite. Les députés ont donc décidé de suspendre les discussions jusqu'à aujourd'hui.

La caisse de pensions présente un découvert de 2,18 milliards de francs, soit un taux de couverture de 55,7% en 2012. Pour l'assainir, le Conseil d'Etat veut faire remonter le taux de couverture à 80% d'ici 40 ans. Un plan soutenu par la gauche, mais jugé «trop timide» par la droite majoritaire – PLR, UDC et Vert' libéraux –, qui militent pour une couverture complète (100%) rapidement.

Après moult discussions en coulisses, la commission «prévoyance.ne» a proposé une nouvelle solution. Dès que le taux de couverture de la caisse atteint 80%, au plus tard début 2039, la caisse passe de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. Dans ce dernier système, c'est le rendement des capitaux

qui détermine la rente, qui n'est donc plus fixée à l'avance. Proposition: pour atteindre ce taux de couverture, l'Etat de Neuchâtel verse une somme de 100 millions début 2017. Mais comme rien n'est simple, une pluie d'amendements a suivi. Le PS propose de repousser le versement des 100 millions en 2024; le Conseil d'Etat propose que cette somme soit payée par les employeurs. L'UDC et le PLR réclament deux versements de 100 millions, en 2017 puis en 2021.

Eviter une «grave crise»

Pressé par des directives fédérales et après des années de chaos à la tête de l'Etat, le parlement doit trouver une solution. «Un échec plongerait le canton dans la plus grave crise politique de son histoire, et je pèse mes mots», a scandé à la tribune le socialiste Baptiste Hurni.

En vertu des nouvelles dispositions fédérales, le canton a jusqu'à ce dimanche pour présenter un plan de recapitalisation, pour qu'il entre en vigueur début 2014. A défaut, le canton se verrait imposer un assainissement «express», dans les cinq ans. Les sommes à injecter seraient telles que «le canton ne s'en relèverait pas», a averti le ministre Alain Ribaux.

Selon le plan initial, les employés devraient assumer 55% des sacrifices et verraient l'âge de leur retraite s'élever de 62 à 64 ans. Les employeurs devraient



Le conseiller d'Etat Alain Ribaux, en charge du dossier Prévoyance.ne, à son arrivée au Grand Conseil en début d'après-midi. La journée sera longue... DAVID MARCHON

assumer 45% des efforts, en versant 270 millions de francs pour une réserve de fluctuation de valeurs, complétée par 60 millions de francs en 2019. Ceci pour compenser les variations boursières. Le plan prévoit aussi une hausse des cotisations de 2,5%, répartie entre les employeurs (ils sont 170) et les assurés (17 500 actifs), et l'abolition de l'indexation du renchérissement durant cinq ans au minimum. Pour le président de la commission, Marc-André Nardin, cette décision dans l'urgence revient à «dynamiser le processus démocratique». Et d'ajouter: «En votant la loi aussi tard, nous disons au peuple: si vous lancez un référendum et que vous aboutissez, on court à la catastrophe.» Car les délais imposés par la Confédération ne pourraient pas être tenus. ◉

Les syndicats se mobilisent

A leur arrivée dans la cour du château, hier, les députés se sont vus remettre un tract du Syndicat des services publics (SSP, région Neuchâtel). Le message: comme «les assurés ont accepté de supporter l'essentiel de l'effort de recapitalisation» de Prévoyance.ne, le SSP lancerait un référendum si le Grand Conseil décidait de toucher aux grands principes de l'accord accepté par les représentants des assurés et des employeurs (notre édition de lundi).

Le bleu l'emportait largement: le Syndicat des agents de la police neuchâteloise avait mobilisé ses troupes, si bien qu'environ 150 policiers en uniforme ou en civil battaient également le pavé de la cour du château (en précisant qu'ils avaient fait en sorte de ne pas perturber le fonctionnement normal de la police). En jeu: le plan spécifique prévu pour la caisse de pension des policiers et des sapeurs-pompiers. ◉ PHO



Le conseiller d'Etat Yvan Perrin en pleine discussion avec un syndicaliste. DAVID MARCHON

« Cette décision dans l'urgence revient à dynamiser le processus démocratique. »

MARC-ANDRÉ NARDIN PLR, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PRÉVOYANCE.NE

Les noms des départements peuvent officiellement changer

Le nouveau Conseil d'Etat a obtenu gain de cause: le Grand Conseil a accepté, par 110 voix contre une, que ce soit désormais le gouvernement qui choisisse les noms des départements cantonaux. Et que ces noms ne figurent plus dans une loi. Avec ce feu vert, le parlement a entériné la nouvelle répartition des services et des offices, telle que voulue par les cinq ministres.

Deux questions ont suscité un – bref – débat: le groupe popverts-sol s'est dit favorable à la nouvelle répartition, mais il souhaitait qu'elle soit inscrite dans la loi. «La haute surveillance de l'Etat et de l'administration est du ressort du Grand Conseil», a déclaré Veronika Pantillon. «Le changement des noms des départements ne doit dès lors pas être une simple formalité.» A une large majorité (78 contre 26), les députés ont rejeté cette proposition.

Auparavant, Laurent Kurth,



Les petits carrés deviennent peu à peu verts: le Grand Conseil s'apprête à dire oui au projet du Conseil d'Etat. DAVID MARCHON

président du Conseil d'Etat, avait insisté sur «la nécessité, pour le gouvernement, de pouvoir adapter les départements à l'évolu-

tion de la société. Mais les changements de noms ne doivent évidemment pas être fréquents.» Ancien conseiller communal à La

Chaux-de-Fonds, le député UDC Pierre Hainard avait pour sa part déclaré qu'«à partir du moment où un exécutif s'organise lui-même, la moindre des choses, c'est qu'il définisse lui-même les noms des dicastères.»

Les milieux sportifs n'ont pas été suivis non plus. Ils avaient envoyé des courriers pour demander que le terme «sports» continue de figurer dans le nom d'un département (notre édition du 11 juin). Une demande soutenue par le groupe socialiste: «Les associations sportives ont besoin de reconnaissance», a indiqué Christine Fischer. «Ils jouent par exemple un rôle important dans le domaine de la prévention et de la cohésion cantonale». Là aussi, une majorité du Grand Conseil en a décidé autrement (67 contre 37). Ce qui n'a pas empêché les uns et les autres de dire tout le bien qu'ils pensent du sport et des clubs.

«Les termes énergie, transports,

agriculture ou ressources humaines ne figurent pas non plus dans les noms des départements, et pourtant, personne ne dira que sont des sujets mineurs», a commenté Laurent Kurth.

Une répartition judicieuse

Au final, tous les groupes ont salué la «judicieuse», «logique» ou encore «audacieuse» nouvelle répartition des services au sein des départements.

Désormais, elle se présente officiellement ainsi: Département des finances et de la santé (Laurent Kurth), Département de la justice, de la sécurité et de la culture (Alain Ribaux), Département de l'éducation et de la famille (Monika Maire-Hefti), Département du développement territorial et de l'environnement (Yvan Perrin), enfin Département de l'économie et de l'action sociale (Jean-Nat Karakash). ◉ PHO

CARTES À PUCE

Premier vote électronique

Il est 14h37, en ce mardi après-midi, et le Grand Conseil procède au premier vote électronique de sa longue histoire. Les députés ont changé d'ère avec la nouvelle législature: cartes à puce personnelles, pupitres modernisés et caméras (diffusion des débats sur l'intranet de l'Etat). Avec ce système, on voit immédiatement sur un grand écran qui demande la parole et qui vote quoi.

JUSTICE

Election d'une nouvelle juge

Election judiciaire complémentaire, hier au Grand Conseil, après la démission de la juge Valentine Schaffter Leclerc. Il y avait quatre candidats, et c'est Stéphanie Wildhaber Bohnet qui a été élue, au premier tour, avec 80 voix. Elle officiera à Neuchâtel au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers. ◉ PHO

OFFRES D'EMPLOI

Annnonce de la police:

« Soirée d'information à Bienne, Jeudi, 25 juillet 2013 à 19h00. Inscription : www.police-job.ch! »



Afin de pouvoir remplir sa mission à l'avenir également, la police cantonale bernoise vous recherche pour la

Formation de policière ou de policier

Vous êtes citoyen/ne suisse, âgé(e) de 21 ans min. et avez terminé une formation? Alors informez-vous sur cette profession intéressante. Tous les points à observer pour nous envoyer votre candidature figurent sous www.police-job.ch. Le délai de postulation est le **15.8.2013**.

Vous pouvez également nous contacter: Police cantonale bernoise, Service du personnel case postale 7571, 3001 Berne, téléphone 0800POLICE ou 031 634 79 23, hr-team3@police.be.ch



Envie d'agir? Votre engagement est précieux!

Terre des hommes
aide à l'enfance - www.tdh.ch

Inscrivez-vous maintenant:
www.tdh.ch/benevolat

Terre des hommes - Bénévolat et réseau suisse
Avenue de Montchoisi 15 | CH - 1006 Lausanne
058 / 611 06 76 • benevolat@tdh.ch • www.tdh.ch

DIVERS

GOLD SWISS SERVICE
BONNET - BIJOUTIER DEPUIS 1895

= une escapade à Barcelone

ACHAT OR

La Chaux-de-Fonds - Av. Léopold-Robert 15 - Neuchâtel - Rue du Trésor 7
WWW.GOLD-SWISS-SERVICE.CH

ENSEIGNEMENT

La solution pour obtenir de meilleures notes en classe:
cours particuliers individuels - à domicile - pour élèves, apprentis, adultes par des enseignants chevronnés dans tous les domaines. Pour tous niveaux, toutes classes.
Téléphone 032 724 25 50
www.abacus-nachhilfe.ch



Soldes d'été rabais 50%

10 cuisines contemporaines et chêne, électroménager compris **8900.-** au lieu de 17800.-
Expo sur rendez-vous
Beka Cuisine
Le Bregeau 1
1696 Vuisternens-en-Ogoz/FR
☎ 0 26 411 05 10

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT?

CHARGEZ L'APPLICATION

ARCINFO MOBILE

ARCINFO, ENVOYEZ-NOUS UNE PHOTO ET DEVEZ TÉMOIN LECTEUR

Google play App Store

IMMOBILIER

À LOUER



La Chaux-de-Fonds
Rue du Chalet 18

A louer dès le 1.8.2013
3½ pièces au 1er étage
Loyer Fr. 850.00 + 270.00 de charges

- cuisine fermée équipée
- balcon
- ascenseur
- proche de toute commodité

Niederer SA
Rte de Moncor 14 | 1752 Villars-sur-Glâne
fribourg@niederer.com
www.niederer.com | www.immobern.ch
Tel 026 424 63 63 | Fax 026 424 63 79

À LOUER À YVERDON

Surface commerciale
Plus que 324 m²!

Idéal pour horlogerie, bureaux, stockage ou autres
Loyer: 130.-/m²

Libre de suite
Info et visites: 076 324 78 98

À VENDRE

A vendre à La Sagne

Ferme

dans zone d'ancienne localité composée de deux appartements de trois pièces, salle de bains, cuisine. Possibilité d'extension dans le volume de la grange.

Écrire sous chiffres L 132-261166, à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

Trouvé appartement & déménageurs

Pour vos offres privées, touchez votre public comme les grandes marques: une petite annonce dans le journal suffit. En plus concis. Publiez votre petite annonce en ligne. Très vite, à bon prix, vous touchez une multitude d'intéressés.

Faire de la pub comme les grands. Par une petite annonce.
www.publicitas.ch

publicitas



BILDUNG | FORMATION | BIELBIENNE



Voulez-vous faire carrière? Plongez-vous dans plus de formation!

BFB - votre partenaire de formation pour l'économie

FORMATIONS DÈS AOÛT 2013	DÉBUT
- Comptable spécialisé(e) - Agent(e) fiduciaire spécialisé(e) edupool.ch / veb.ch /SEC Suisse	31.08.13
- Spécialiste en Ressources Humaines (brevet)	16.08.13
- Assistant(e) en gestion du personnel avec certificat SEC Suisse/HR Swiss	30.08.13
- Cours de base gérance immobilière CIB	14.08.13

Il reste encore des places libres (délai d'inscription: 03.07.13) - inscrivez-vous dès maintenant! Plus d'infos concernant le tirage au sort sur www.bfb-bielbienne.ch.

BFB | Robert Walser Platz 9, Place Robert Walser 9 | 2501 Biel-Bienne
Tel. 032 328 30 00 | Fax 032 328 30 29 | www.bfb-bielbienne.ch

CFC en poche?

Félicitez-le (la)!

Information aux entreprises formatrices:

L'Express et L'Impartial publieront un cahier spécial

«Les lauréats de l'été 2013»

le samedi 6 juillet 2013

Voilà une façon sympathique d'adresser vos messages de félicitations!

Chère Lucile, toute l'entreprise te félicite pour l'obtention de ton CFC et te souhaite bonne chance pour la suite de ta carrière!

1 case
(modèle ci-contre)

Fr. 150.-
+ TVA

Dimensions:
L = 85 mm / H = 60 mm



Chère Lucile, toute l'entreprise te félicite pour l'obtention de ton CFC et te souhaite bonne chance pour la suite de ta carrière!



Pour faire paraître vos vœux, veuillez nous envoyer votre texte et votre logo ainsi qu'une éventuelle photo à neuchatel@publicitas.ch jusqu'au vendredi 28 juin 2013.

Case sans photo: max. 120 caractères / Case avec photo: max. 100 caractères



Conseil et vente d'annonces
www.publicitas.ch/neuchatel

Publicitas SA
Rue St-Maurice 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42
Fax 032 729 42 43
neuchatel@publicitas.ch

Publicitas SA
Rue Neuve 14
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 729 42 62
Fax 032 729 42 59
lachaux-de-fonds@publicitas.ch

FORAGE DE NOIRAIGUE Selon le rapport hydrogéologique réalisé pour le groupe anglais, «le projet ne met pas en danger les ressources en eau potable de la région». Les Verts restent opposés.

Celtique juge les risques insignifiants

RAPPEL DES FAITS

Celtique Energie souhaite réaliser, à Noiraigue, un forage à 2300 mètres de profondeur pour rechercher du gaz. Selon le groupe anglais, le sous-sol pourrait contenir l'équivalent de sept ans de consommation en Suisse. Intéressant financièrement. Mais les Verts et les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sont opposés. Car les sources de l'Areuse fournissent l'eau potable de plus de 110 000 Neuchâtelois.

FRANÇOISE KUENZI

«L'évaluation des risques pour les eaux souterraines du projet de forage exploratoire de Noiraigue conclut que les risques pour les nappes phréatiques sont insignifiants. Le projet ne met pas en danger les ressources en eau potable de la région»: telle est la conclusion, présentée hier devant la presse, du rapport hydrogéologique réalisé pour Celtique Energie par trois organismes indépendants, dont le Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel.

Les points principaux de l'étude démontrent, selon Celtique, que le forage ne perce pas la couche géologique du malm, où se trouve 68% de l'alimentation en eau. Par ailleurs, une perte de liquide de forage dans la seconde couche aquifère n'atteindrait pas les sources, puits et captages: «La méthode de forage proposée présente le niveau de risque le plus faible qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre dans la pratique», estiment les auteurs en conclusion.

L'Université de Neuchâtel a modélisé 29 couches du site de Noiraigue et près d'un million d'éléments, a relevé Bertrand de Montmollin, de la société Biol-Conseils, mandatée par Celtique. Comme, par exemple, le débit des sources, le taux de précipitations, la perméabilité, etc... Pour l'ex-ambassadeur



Le site de forage, auparavant situé sur une parcelle privée, est désormais prévu sur un terrain appartenant à l'Etat de Neuchâtel, à l'emplacement signalé ici par le derrick. PHOTOMONTAGE-ARCHIVES GUILLAUME PERRET

Thomas Borer, qui représente en Suisse les intérêts de Celtique, l'indépendance des auteurs de l'étude «est la preuve que nous prenons ce dossier très au sérieux». Et, évoquant les oppositions qui se sont déjà manifestées: «On comprend qu'il y ait une certaine peur, mais on attend aussi une certaine ouverture vis-à-vis de ce forage. Je n'accepterais pas que l'on dise que notre étude est fautive.»

Pas de gaz de schiste

Et d'ajouter son espoir de voir les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds faire preuve «d'une attitude plus raisonnable au 21e siècle». Celles-ci «ont refusé toute discussion avec nous» et auraient refusé aussi que des documents de Viteos soient transmis aux auteurs des études.

Bref, le climat est tendu. Pourtant, Stuart Catterall, Chief operating officer de Celtique Energie, a rappelé que le groupe n'entendait pas rechercher de gaz de schiste, ni recourir à la méthode controversée de fracturation hydraulique. D'ailleurs, Celtique «soutient pleinement» la démarche de

Val-de-Travers, qui demande au canton d'interdire l'exploitation de gaz non conventionnels (notre édition d'hier).

Celtique entend investir 15 millions de francs dans son forage exploratoire. Les retombées pour

le canton et pour la commune de Val-de-Travers, au cas où du gaz serait trouvé, pourraient être colossales. En termes financiers d'abord: l'estimation est d'un demi-milliard de francs de royalties. Sans parler de «la création

d'une certaine d'emplois», indique Thomas Borer. «Et Neuchâtel pourrait jouer un rôle important pour l'avenir énergétique de la Suisse.»

Pour un «vrai débat»

Stuart Catterall souligne cependant qu'à Noiraigue, le processus démocratique sera évidemment respecté: «Nous présentons la situation d'une manière technique et objective, et nous espérons qu'il y aura un vrai débat basé sur les avantages et les inconvénients». La population du Val-de-Travers pourra découvrir le projet et donner son appréciation dans le cadre d'une exposition qui sera organisée à la fin de l'été.

Côté calendrier, le rapport présenté hier a déjà été envoyé aux autorités de Val-de-Travers. Il sera également soumis au canton. Une rencontre est prévue le 5 juillet avec l'Etat. Une étude d'impact environnementale plus détaillée, comprenant des aspects comme le bruit ou la pollution, sera ensuite réalisée et un permis de construire pourra être déposé. C'est, au final, la commune et le canton qui auront le dernier mot. Avec, peut-être, le début d'un forage en 2014. ●

TROIS QUESTIONS À...



CLARENCE CHOLLET
PRÉSIDENTE
DES VERTS
NEUCHÂTELOIS

«Le risque, même minime, reste inacceptable»

Le rapport hydrogéologique présenté par Celtique estime que le risque sur les nappes phréatiques est négligeable. Vous le remettez en cause?

Comme je n'en ai pas encore pris connaissance, je ne peux pas juger, mais nous rencontrerons le 2 juillet les représentants de Celtique Energie et j'espère avoir davantage d'éléments de réponse à ce moment. Mais pour les Verts, un risque minime, lorsqu'il est multiplié par un impact énorme, reste un risque inacceptable.

Celtique a répété qu'il ne rechercherait pas de gaz de schiste à Noiraigue. Vous continuez à penser que le groupe a des intentions cachées?

On ne pense quand même pas que les équipes vont arriver, faire un trou et rechercher du gaz de

schiste, bien sûr que non! Mais nous craignons que d'ici 10 ans ou davantage, si par exemple le prix du pétrole devient très élevé, Celtique revienne avec cette idée. Ou que le groupe revende sa concession à une autre société qui, celle-ci, pourrait s'intéresser à ce gaz.

Vous avez annoncé votre intention de lancer une initiative si les autorités donnaient leur feu vert. Vous avez d'autres moyens d'action? Vous opposer à la demande de permis?

En tant que parti politique, nous ne pouvons pas faire opposition. Mais nous sommes déjà en contact avec des associations qui, elles, se chargeront sans doute des oppositions. Et nous souhaiterions aussi que les riverains se mobilisent.

NEUCHÂTEL Une autorisation pour promener les chiens d'autrui

Ceux qui font métier de promener les chiens d'autrui devront obtenir une autorisation du canton. C'est ce que prévoit la nouvelle loi neuchâteloise en gestation. Cette activité présente en effet des risques, comme l'ont montré plusieurs accidents qui ont eu lieu en Suisse, note le canton.

Avant de promener les chiens d'autrui, il faudra faire la preuve de ses compétences et de ses connaissances en matière de comportement canin et dans la conduite d'une meute. Les détails seront fixés dans le futur règlement d'application. Le vétérinaire cantonal Pierre François Gobat précise que seules seront astreints les promeneurs pour chiens qui en font une activité rémunérée. Promener le chien du voisin pour rendre service n'entre pas dans ce cadre.

La loi, qui adapte les dispositions cantonales au droit fédéral, fait l'objet d'une large consultation. Elle revoit les règles régissant l'identification et l'enregistrement des chiens, les annonces de morsures et l'insaisissabilité des animaux de compagnie. Elle adapte les dispositions sur le montant, l'encaissement et la répartition de la taxe sur les chiens, pour tenir compte de l'accroissement des tâches étatiques dans ce domaine. La nouvelle loi propose ainsi une facturation directe par l'Etat aux communes des montants qui lui sont dus, basée sur les données de la banque nationale des chiens. L'encaissement de la part de la taxe due à l'Etat est fortement simplifiée. En outre, la gestion des chiens dangereux est complétée et précisée. ● LB

CONSEIL NATIONAL Formalité réglée

Le Conseil d'Etat a proclamé élus au Conseil national Sylvie Perrinjaquet (PLR) et Raymond Clottu (UDC), respectivement première suppléante et premier suppléant d'Alain Ribaux et d'Yvan Perrin, élus au gouvernement cantonal. ● RÉD

ENTREPRISES Un club permet aux dirigeants de sociétés d'approfondir leur réflexion sur leur manière de diriger.

La philosophie est-elle soluble dans le management?

Club APM: à part la crème de la crème des dirigeants d'entreprise, pas grand monde ne connaît cette association aux buts idéaux, non destinée à croître immodérément. La cotisation annuelle est en effet fixée à 3800 euros, soit, au cours actuel, environ 4660 francs. L'APM, Association progrès du management, créée en 1987 par le patron français Pierre Bellon, se taille malgré tout un joli succès dans le monde des affaires francophone. Elle compte aujourd'hui près de 6000 membres, tous chefs d'entreprises, répartis dans 320 clubs.

Ni réseau d'affaires, ni club service, l'APM n'offre à ses membres aucun avantage particulier, si ce n'est celui d'ajouter ses contacts à ceux, multiples, que chaque dirigeant nourrit déjà.

L'idée qui a présidé à la fondation de l'APM est de favoriser «le progrès de l'entreprise par le progrès du dirigeant». Le moyen, c'est la réunion régulière des



André Comte-Sponville et Carole Warlop devant le miroir de la véranda de l'hôtel Beau-Rivage, à Neuchâtel. CHRISTIAN GALLEY

membres – une fois par mois hors vacances – autour d'un expert. Chaque club régional, dont la taille reste limitée pour garantir la qualité des débats dispose du réseau d'experts de l'APM dans son ensemble, fort de 380 spécialistes.

La Neuchâteloise d'adoption Carole Warlop, fondatrice de Co4Co, une entreprise spécialisée dans la formation et le coaching de managers, a créé en 2009 le premier club de Suisse, baptisé APM Trois-Lacs Suisse. Fort de 11 membres au début, il en compte aujourd'hui une quinzaine, en-deçà, pour le moment, de l'effectif optimal. Déplacements, hébergement et honoraires des spécialistes sollicités font vite grimper la facture.

La semaine dernière, l'APM s'est «offert» le célèbre philosophe français André Comte-Sponville. Il a présenté dans un salon du Beau-Rivage Palace, à Neuchâtel, une conférence bien rodée sur le management.

A priori, rien de plus éloigné de la philosophie que la gestion des ressources humaines. Et pourtant. Avec clarté, André Comte-Sponville a montré que «le but de toute entreprise est d'avoir les meilleurs clients» et que, pour ce faire, «il faut avoir les meilleurs salariés.» Donc, le manager qui se soucie du bonheur professionnel de ses salariés ne fait pas dans la philanthropie: «C'est le cœur de votre métier.»

Philosophiquement, la démonstration repose sur une opposition entre Platon et Spinoza. Pour le premier, l'amour est manque. Ce qui fait dire à Comte-Sponville qu'un salarié, par définition obligé de gagner sa vie, «bosse chez Platon». Pour Spinoza, en revanche, le désir est puissance. L'amour n'est pas manque, mais joie. Le rôle du manager est donc de faire en sorte que le salarié venu chez Platon se retrouve chez Spinoza. Les dirigeants présents se sont régalés. ● LB

LA QUESTION DU JOUR

Faut-il multiplier le nombre de défibrillateurs dans les espaces publics?

Votez par SMS en envoyant DUO DEFI OUI ou DUO DEFI NON au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

LA CHAUX-DE-FONDS La Ville annonce avoir installé 18 nouveaux défibrillateurs en ville, dans des lieux fréquentés, y compris à l'extérieur. Démonstration hier devant l'hôtel de ville.

Des «défis» qui peuvent sauver la vie

ROBERT NUSSBAUM

«Monsieur! Monsieur!» Le monsieur devant lequel est agenouillé le chef de section du SIS (Service d'incendie et de secours) Laurent Stofer ne répond pas. Et il ne respire plus. L'ambulancier hèle un pseudo-passant, le responsable santé et sécurité au travail de la Ville de La Chaux-de-Fonds Yves Rousselot. «Vous pouvez appeler le 144?», dit Laurent Stofer. «Quelqu'un peut m'amener le défibrillateur?»

A deux pas de l'hôtel de ville, la scène alerte quelques badauds. Surtout que l'alarme du boîtier ouvert du défibrillateur couine très fort. La mise en scène était hier matin une démo pour la presse, en particulier pour Canal Alpha caméra en bandoulière, illustrant l'installation, ces deux derniers mois, de 18 nouveaux appareils de réanimation cardio-respiratoires à l'intérieur et à l'extérieur de lieux publics stratégiques de la Métropole horlogère.



Démonstration de sauvetage de Laurent Stofer devant l'hôtel de ville où est dorénavant installé le boîtier d'un défibrillateur pour faire redémarrer un cœur qui s'est arrêté de battre. Il y en a désormais une vingtaine dans des endroits-clés de La Chaux-de-Fonds RICHARD LEUENBERGER

«Chaque minute qui passe, c'est 10% de chance en moins pour la victime.»

LAURENT STOFER
CHEF DE SECTION AU SIS

«Cela représente un investissement de 60 000 francs, mais si l'on peut sauver ne serait-ce qu'une vie à ce prix, c'est déjà beaucoup», a commenté le conseiller communal responsable de la sécurité (et des ressources humaines) Pierre-André Monnard. L'opération s'inspire du concept «Ville santé» de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). D'autres villes en Europe font de même. Une installation de pareille emplette est une première pour le

canton. En tête en Suisse, Laurent Stofer cite l'exemple du canton du Tessin, où 300 appareils sont prêts à l'emploi.

A-t-on déjà utilisé les défibrillateurs en place depuis plusieurs années au centre sportifs des Mélézes et des Arêtes? Laurent Stofer se souvient d'un sauvetage à la piscine des Mélézes il y a quatre ou cinq ans. Sinon, il témoigne de son expérience de 20 ans d'ambulancier où sur 70 personnes réanimées sur rue après un arrêt cardiaque, six sont encore vivantes aujourd'hui. «Dans ces six cas, quelqu'un avait pratiqué un massage cardiaque ou utilisé un appareil de défibrillation.»

Le geste – les gestes plutôt – qui sauvent doivent être rapides. «Chaque minute qui passe, c'est 10% de chance en moins pour la victime», note encore l'ambulancier. D'où la volonté de placer ces défibrillateurs dans des endroits très fréquentés ou clés. Des ap-

pareils ont d'abord été installés au Vivarium, au Musée international d'horlogerie, au théâtre, à Polyexpo, au lycée Blaise-Cendrars, dans des collèges secondaires (Crétets, Bellevue, Forges, Numa-Droz), au Service de la jeunesse et... au cimetière.

Puis des appareils accessibles 24 heures sur 24 ont été posés au centre des travaux publics de la rue du Marais, à la Bibliothèque, sur les places du Marché, de l'Hôtel-de-Ville et d'Espacité, à la halle Volta et à la Maison du peuple. La Ville n'a-t-elle pas peur du vandalisme? Elle compte bien entendu sur une forme qui devrait être évidente de civisme – ces appareils sont destinés à sauver des vies – mais aussi sur l'alarme qui se déclenche à l'ouverture. «Vous avez entendu le bruit que cela fait?», interroge Pierre-André Monnard.

Mais, en cas de besoin, qui est habilité à utiliser ces défibrilla-

teurs? «Ce n'est pas un jouet, il doit être utilisé par des gens un peu formés, la consigne est d'abord d'alerter le 144», répond Pierre-André Monnard. Au sein de l'administration, ce sera le cas pour 150 à 180 employés communaux cet automne. Laurent Stofer, lui, pense que tout un chacun ou presque peut faire le geste qui sauve, d'autant plus

que tout nouveau conducteur apprend à son cours de samaritains.

Laurent Stofer note encore que passablement d'entreprises se dotent d'un défibrillateur (80% de grandes entreprises en ont un, mais une seule grande surface). Combien ça coûte? Entre 2500 et 5000 francs selon le modèle, dit l'ambulancier. ●

Le choc électrique

Entre deux électrodes placées sur le thorax, le défibrillateur provoque un choc électrique d'une énergie de 150 joules. En volts? Pas convertible. «A 10 joules, ça commence d'être douloureux», illustre Laurent Stofer. Pour lui, il n'y a cependant pas de risque à utiliser le défibrillateur, ni pour la victime, ni pour le sauveteur. Le choc se déclenche seulement s'il n'y a pas de pouls. Par mini haut-parleur, l'appareil indique toute la marche à suivre, y compris de ne pas toucher le corps au moment de la décharge. «Le choc fait repartir le cœur, mais le massage cardiaque maintient la vie», insiste aussi l'ambulancier. A deux mains posées l'une sur l'autre, cent fois par minute. ●

DRAME DES MÉLÈZES

La fillette va beaucoup mieux

La fillette de quatre ans qui avait frôlé la noyade à la piscine des Mélézes, à La Chaux-de-Fonds le jeudi 13 juin est désormais tirée d'affaire, nous a annoncé hier en fin de journée la procureure Nathalie Guillaume-Gentil Gross.

«A première vue cette petite va bien. Elle ne devrait pas garder de séquelle de son accident. Pour l'instant, elle est toujours en soin à l'hôpital de l'île, à Berne. Mais elle sortira probablement ce week-end, sans que je puisse dire si c'est définitif ou pas. Mais elle récupère bien. Elle s'est bien battue», dit la procureure soulagée.

Au lendemain de l'accident, selon la procureure, le pronostic vital de la fillette était encore engagé, mais son état s'était stabilisé.

Ne disposant pas des conclusions de l'enquête, Nathalie Guillaume-Gentil Gross se refuse à la commenter. Elle note simplement que ce qui est arrivé à la fillette est, a priori, un malheureux accident.

Selon un témoignage, la fillette, qui se baignait dans le bassin des 1m20, avait été vue en difficulté par trois garçons de 11 ans qui s'y ébattaient également. Les trois garçons l'avaient alors tirée hors du bassin, où elle avait été prise en charge par les sauveteurs. Un des garçons au moins avait été interrogé le soir même par la police, et les trois avaient reçu un soutien psychologique le lendemain à leur retour à l'école. ● RON-JMP



La piscine des Mélézes, à La Chaux-de-Fonds.

ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS

L'étudiante s'appelle Adeline Roberto

Dans notre édition d'hier, nous évoquions le travail de 12 étudiants de l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds pour la grille italienne Versace. Parmi ces élèves en design d'objets horlogers figure Adeline Roberto et non Roberta comme nous l'avons écrit. ● RÉD

TRANSN

Bus perturbés pendant les travaux du Crêt

Le trafic des bus assurant la liaison entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle est quelque peu perturbé depuis hier. En raison des travaux de pose du bitume au Crêt-du-Loche, «les bus ont enregistré des retards entre 6h40 et 9h15», a confirmé la direction de TransN, assurant «être désolée». Les perturbations pourraient être ressenties aujourd'hui encore. ● SYB

PUBLICITÉ

Au cinéma ABC
Vendredi 28 juin à 22h15
OPEN AIR GRATUIT



Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds
Horaires et info: www.abc-culture.ch



MONTAGNES A La Chaux-de-Fonds et aux Brenets, les cortèges se préparent.

La fête des Promos, c'est déjà samedi

Et voilà la fête des Promos, qui a déjà lieu samedi à La Chaux-de-Fonds et aux Brenets.

A La Chaux-de-Fonds, le cortège, fort de quelque 3000 enfants démarquera à 9h30 sur le thème du livre et de l'écriture, afin de rendre hommage au 175e anniversaire de la Bibliothèque de la Ville. Il suivra le parcours artère nord de l'avenue Léopold-Robert, Fontaine monumentale, carrefour rue du Roulage, puis retour par l'artère sud, passage Léopold-Robert, et rue de la Balance. Il y aura à voir et aussi à entendre: plusieurs formations musicales y seront partie prenante, dont pour la première fois les Armourins de Neuchâtel! Et puis la musique



Toujours hauts en couleur, ces cortèges. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

les Armes-Réunies, la Boîte-à-frap, la Persévérante, la musique de la Croix-Bleue, l'ensemble des Cadets du Conservatoire et Ton sur Ton. Le char de la collecte, aussi de la fête, permet d'alimenter le Fonds des œuvres scolaires utilisé pour venir en aide à certains élèves (colonies, camps, courses d'école, orthophonie, psychomotricité, foyer de l'écolier, lunettes...)

Par ailleurs, le Commerce indépendant de détail organise sa troisième Farfourille. De quoi faire de bonnes affaires. Il fera beau, du moins on l'espère, mais en cas de temps incertain, le téléphone no 1600 renseignera dès 7h45.

Aux Brenets, la fête des Promos débutera à 11 heures avec le cortège qui partira devant l'Hôtel communal pour faire un tour rue du Lac-Grand-Rue-rue du Temple, puis qui s'arrêtera sur le parvis du Temple. Là, place à la partie officielle et aux chants (à la salle de spectacles en cas de mauvais temps).

Dès midi, la fête se poursuit à la salle de spectacles, au dehors par beau temps. Au menu, tombola, grillades, cantine, animations diverses, avec dès 14 heures des jeux pour petits et grands (par tous les temps!) et un lâcher de ballons à 17h30.

L'Amicale des bénévoles du cœur vendra des œillets au profit du camp de ski. ● CLD

LA CHAUX-DU-MILIEU Soucieux du maintien de l'école au village, des parents s'opposent au déplacement de jeunes écoliers à La Brévine, prévu à la rentrée.

Pétition contre le transfert d'élèves

SYLVIE BALMER

«Notre village s'est battu pour se développer et attirer les familles, et maintenant, on va à terme fermer le collège!» A La Chaux-du-Milieu, l'ambiance est quelque peu tendue autour de l'école. En mai dernier, les parents ont été avertis que les élèves de niveau 5e année HarmoS poursuivront leur scolarité au collège de La Brévine dès la rentrée d'août prochain.

Inquiets, les parents se sont réunis au sein d'un «Comité pour le maintien d'un établissement scolaire à La Chaux-du-Milieu.»

Fermeture du collège

«Les enfants concernés (huit) ont entre 8 et 9 ans et devraient faire 40 kilomètres de car postal soit minimum 1h30 de transport public par jour», s'indignent les parents, rappelant qu'«il y a un peu plus d'un an, lorsque notre village a intégré le cercle scolaire du Locle et que nos classes de 6e et 7e ont été transférées à La Brévine, on nous avait dit que nous pourrions conserver les classes ainsi jusqu'en 2016. Or, une année seulement après ces belles paroles et ces belles promesses, on nous supprime encore un degré. Il est évident qu'à ce rythme, nous allons manquer d'effectifs et la fermeture de notre collège semblera inévitable», s'inquiètent-ils dans une lettre adressée à la conseillère d'Etat en charge du service de l'éducation, Monika Maire-Hefti.

Plus de 400 personnes ont signé la pétition qui demande au Cercle scolaire de revoir sa copie. «Cette décision est sans fondement. Notre village respecte largement les recommandations HarmoS en terme d'effectifs avec plus de 18 élèves dans chacune de nos deux classes», assure, chiffres



Le collège de La Chaux-du-Milieu pourrait-il fermer à terme? C'est ce que redoutent des habitants, réunis au sein du Comité pour le maintien d'un établissement scolaire à La Chaux-du-Milieu. RICHARD LEUENBERGER

à l'appui. Hervé Zbinden, membre du comité.

«On ne ferme aucune classe à La Chaux-du-Milieu. Mais la classe qui comprenait trois niveaux auparavant n'en comptera plus que deux», explique Thierry Hild, directeur du Cercle scolaire du Locle, cycles 1-2. «Cette répartition permettra de créer une classe à un seul niveau à La Brévine. Si on peut le faire, c'est mieux pour les élèves et les enseignants.»

Incompréhension des parents à qui «on avait dit il y a un an que deux à trois degrés par classe était un avantage pour les enfants des

degrés primaires», s'étonnent-ils, rappelant en outre que le collège a été totalement refait y compris la salle de gymnastique, la salle de société et le chauffage. «Nos enfants devront se rendre dans un collège où la commune vient d'annoncer devoir faire 200 000 francs de rénovation!»

De fait, dans une information publiée dans nos colonnes le 6 juin, le Conseil communal de La Brévine évoquait lors du crédit débloqué pour la rénovation du collège du village, «le regroupement des collèges de la vallée de La Brévine sur un seul site».

De quoi susciter l'inquiétude chez les Chauliers. «Un village sans école est un village qui se meurt», souligne le texte de la pétition du Comité pour le maintien d'un établissement scolaire à La Chaux-du-Milieu.

Village en pleine croissance

«Notre village est en pleine croissance, de nouvelles constructions sont en cours pour augmenter encore l'arrivée de nouvelles familles», assure Hervé Zbinden. Ce père de trois jeunes enfants a quitté Le Locle il y a six ans pour

s'installer en famille à La Chaux-du-Milieu. Il s'avoue quelque peu «dépité de voir que tout est en train de disparaître, alors que la population est en constante augmentation et que sur 400 habitants, 10% sont des enfants scolarisés en primaire. On a l'impression que La Chaux-du-Milieu a développé une politique familiale pour pallier le manque d'effectif dans la vallée!»

Les parents insistent: «Nous n'avons rien contre La Brévine. Nous nous battons battraient la même chose si on envoyait nos enfants au Locle.»

Les tout jeunes Bréviniers eux, se rendent déjà à l'école au Cerneux-Péquignot. «Dès quatre ans», rappelle Thierry Hild. «Et on n'a pas eu de réaction des parents.»

«C'est aux villages de s'entendre entre eux.»

JEAN-PAUL WETTSTEIN
CHEF DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DU LOCLE

Contacté hier, Jean-Paul Wettstein, chef de l'Instruction publique au Locle, nous a confié que des réunions étaient en cours et que les parents seraient très prochainement informés. «C'est aux villages de s'entendre entre eux», rappelle-t-il. «C'est une question d'autorité communale. Le cercle scolaire n'intervient que pour que soient respectées les questions de l'effectif. La répartition, la question de l'achat du bus ou de la mise en place d'un accueil parascolaire, c'est la cuisine interne des villages. En tout cas, la fermeture du collège de La Chaux-du-Milieu n'est pas du tout à l'ordre du jour.»

Dès lors, la lettre adressée à Monika Maire-Hefti aura-t-elle de l'effet? «L'organisation fine ne relève pas de l'Etat mais de l'autorité locale», confirme également Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire, qui précise par ailleurs que depuis son introduction en 2012, la régionalisation de l'instruction publique n'a pas suscité d'autres réactions de ce type. ●

ÉCONOMIE

Faude & Huguenin se recentre au Locle

La société Faude & Huguenin, fabricant de médailles au Locle et à Gippingen (AG), change une nouvelle fois de mains. La direction en place l'a rachetée à son principal actionnaire, un groupe d'investisseurs zougais qui l'avait acquise en 2011. Ce management buy out a été annoncé dans un communiqué diffusé hier.

En ce qui concerne les répercussions sur l'emploi, «le nouveau conseil d'administration de la société Faude & Huguenin SA, (...) communique qu'une importante restructuration est envisagée devant déboucher vraisemblablement sur une réduction des effectifs (...). Dans ce cadre, il est envisagé de recentrer principalement la production industrielle sur le site du Locle qui devient le siège principal de l'entreprise.»

La société annonce des informations supplémentaires sur ce changement «au termes des procédures à engager sous l'angle du droit du travail». ● RÉD

LA BRÉVINE La Tracto-Mania en l'honneur du John Deere.

Gloire aux beaux tracteurs

A La Brévine, on fête le 175e anniversaire du tracteur John Deere, «le tracteur le plus vendu au monde! On en fabrique mille par jour», explique Bernard Tschanz, de Boveresse, le président de l'Amicale des vieilles machines agricoles du haut du canton (AVMAHC) qui organise la sixième Tracto-Mania de La Brévine. En l'honneur de John Deere, elle revêtira cette année un panache particulier, sur le thème «Le bois en folie». Cette édition rassemblera quelque 250 tracteurs (des John Deere y compris), de toute la région, de France voisine, et d'une bonne partie de l'Helvétie, le Tessin inclu. Cette fête se déroule à la sortie de La Brévine direction le Grand-Frédéric.

Les tracteurs arriveront samedi matin. L'après-midi aux environs de 14 heures, il y aura des démonstrations sur le bois de feu, le bois de charpente, la gravure sur bois, un fagotier, deux



Pas un John Deere, mais quand même beau... ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

chevaux tirant des billons, des scieurs et tronçonneurs...

Dimanche, les mêmes démonstrations auront lieu vers 10 heures. Puis à 14h30, place à un défilé avec en tête quatre chevaux l'un derrière l'autre, grelotières y compris, suivis des trac-

teurs. C'est un cortège qui s'entendra de loin!

Une expo de John Deere aura lieu en face de la cantine. Aussi au menu, pizzas et grillades, un bal le samedi soir et un distillateur d'absinthe qui viendra spécialement du Val-de-Travers. ● CLD

MONTAGNES

Du côté des piscines

«Didi la douche» est à la piscine du Communal, au Locle. Il sera là dimanche 30 juin de 13 à 15 heures, pour sensibiliser parents et enfants.

La campagne de sécurité dans l'eau (ou «Water Safety» comme on dit maintenant) a pour objectif zéro noyade chez les enfants. Cette vaste campagne d'information s'adresse essentiellement aux parents et accompagnateurs d'enfants, qui se doivent de tenir constamment à l'œil les enfants au bord de l'eau ou dans l'eau. Pour les plus petits, il est essentiel de les garder toujours à portée de main.

Chaque année, en Suisse, ce sont cinq enfants entre zéro et neuf ans qui se noient. Le plus souvent, ces noyades sont consécutives à une chute dans l'eau sans que nul ne s'en aperçoive.

Bains de minuit

A la piscine de La Chaux-de-Fonds, deux soirées «Midnight Swim» (ce qui signifie bain de

minuit!) sont prévues les 28 juin et 23 août. Elles débutent à 20h30, par beau temps uniquement, et prévoient baignades, grillades et cocktails dans une ambiance sympa animée par divers DJ's. Avec prix d'entrée des plus modestes (abonnements non valables) comprenant une boisson gratuite.

Plus longtemps dans l'eau

A rappeler que depuis cette année, en cas de très beau temps, la piscine des Mélèzes prolonge son ouverture jusqu'à 20h45 au lieu des 20 heures habituelles. On peut se renseigner le jour même, sur place ou en appelant la piscine, tél 032 967 62 98.

A la piscine des Arêtes, il y aura de nouveaux horaires dès le 29 juillet. A savoir: lundi 9-18 heures, mardi 9-19 heures, mercredi 10-21 heures, jeudi 9-18 heures, vendredi 10-21 heures, samedi 10-19 heures et dimanche 9-18 heures. ● COMM-CLD

COMPTES 2012 Un bénéfice brut dépassant le million: de quoi avoir le sourire.

Juteuses rentrées d'impôts pour la commune du Noirmont

GÉRARD STEGMÜLLER

On peut faire dire passablement de choses à un fatras de chiffres. Ainsi, les comptes 2012 de la commune du Noirmont bouclent sur un bénéfice net de 8100 francs pour un total de produits léchant les neuf millions. Le budget tablait sur un bonus de 13 000 francs. Pas de quoi pavoiser, donc? Doucement la calculette. Car le bénéfice brut atteint lui 1 041 000 francs. «Excellent», a lâché hier en conférence de presse le caissier Jean-Marie Paratte.

Ce résultat exceptionnel s'explique essentiellement par de juteuses rentrées d'impôts. Celles-ci dépassent les six millions, soit un million de plus que prévu. L'impôt des personnes physiques a rapporté plus de 3,1 millions, celui des personnes morales 1,1 million, celui des frontaliers 570 000 francs. Tout simplement énorme. Du jamais vu dans l'histoire de la commune.

Outre des amortissements ordinaires et prévus pour 657 000 francs, les autorités noirmontaises ont effectué deux amortissements extraordinaires liés à la zone industrielle, pour un total de 433 000 francs. Et pendant que la chemise était levée, elles ont provisionné 600 000 francs en vue des futur travaux (H18, écoles).

Pas de baisse d'impôt

Alors, messieurs les conseillers communaux, vous allez pouvoir évoquer une baisse de la quotité – actuellement à 1,9 – lors de l'assemblée communale du lundi 1er juillet, où l'ensemble des comptes seront passés au crible (20h, aula des Espaces scolaires)? «Ce n'est absolument pas d'actualité», a coupé net Jacques Bassang. Pour le maire intérimaire, rejoint par le conseiller communal démissionnaire en charge des finances Jean-Daniel Tschan, la commune devra faire face ces prochaines années à de grosses dépenses, relatives à la réfection des bâtiments scolai-



Il n'y a pas que les voitures qui roulent du côté du Noirmont. Les affaires aussi! ARCHIVES DAVID MARCHON

res, la nouvelle place de la Gare et la traversée du village, notamment. «On s'est juste redonné une certaine marge de manœuvre», se justifiait Jean-Daniel Tschan.

Les affaires vont continuer à rouler pour Le Noirmont si lundi prochain, les citoyens donnent leur accord pour vendre les deux derniers immeubles locatifs appartenant à la commune, soit le bâtiment des instituteurs (Perrières 19) et celui de l'ancienne Coop (Pâquier 5). Cette double vente devrait rapporter plus d'un million. «Très bon pour les liquidités», a salivé Jean-Marie Paratte.

Mais pourquoi vendre ses biens aujourd'hui, alors que le besoin ne s'en fait pas cruellement sentir? «Nous ne sommes pas une agence immobilière. Et ces immeubles nécessitent des investissements», a contre-attaqué la conseillère Mireille Führi.

Depuis deux-trois ans, la commune du Noirmont n'emprunte plus pour financer ses crédits courants. Elle se sert dans la caisse et dans ses réserves.

Là où il y a. ◉

Eoliennes, suite...

C'est sûrement la saison qui veut ça. Après Les Breuleux la semaine passée et Les Bois avant-hier, les éoliennes s'invitent une nouvelle fois à la table d'un législatif franc-montagnard. Lundi prochain en assemblée communale, les citoyens du Noirmont se prononceront sur une modification du règlement communal des constructions. En ce sens: «La construction d'éoliennes industrielles est prohibée pour une durée de dix ans sur le territoire de la commune du Noirmont.» Ce nouveau texte fait suite à l'acceptation par 220 voix contre 19 d'une initiative allant dans ce sens, lors de l'assemblée communale du 30 avril 2012. «Le Conseil communal espère ainsi clore le dossier éolien au Noirmont» se réjouit par avance le conseiller communal Jean-Daniel Tschan, accessoirement président de Librevent, l'association qui se bat contre l'implantation de nouvelles éoliennes dans le Jura historique, mais principalement dans les Franches-Montagnes. Désolé de se répéter, mais le canton du Jura juge la prohibition ou le moratoire contraire au droit fédéral. Ce que contestent évidemment les opposants. Jean-Daniel Tschan: «Il est important que Delémont sache qu'au Noirmont, on ne veut pas d'éoliennes!» Comme si on en doutait du côté de Moréfont... Le maire intérimaire Jacques Bassang a insisté sur la position du village en matière d'énergies alternatives: «Un modèle du genre! L'Espace polyvalent, des écoles, l'église et des locatifs sont équipés d'un chauffage à distance. Lorsque la construction des usines Paratte sera terminée, on pourra compter 10 220 mètres carrés de cellules photovoltaïques sur les toits du Noirmont.» ◉

TRIBUNAL FÉDÉRAL

Theubet reconnu coupable

L'ancien commandant de la police cantonale jurassienne Henri-Joseph Theubet est définitivement reconnu coupable d'usurpation de fonction. Le Tribunal fédéral (TF) a rejeté son recours et confirmé sa condamnation à quinze jours-amende à 200 francs avec sursis pendant deux ans. L'ex-commandant avait excédé ses pouvoirs en annulant 46 amendes d'ordre entre 2005 et 2010. Il s'était prévalu d'une coutume ou d'une pratique qui aurait, selon lui, fondé ses compétences.

En première instance, Henri-Joseph Theubet avait été condamné pour abus d'autorité. En janvier de cette année, la Cour pénale du Tribunal cantonal jurassien avait ensuite requalifié l'accusation et avait retenu l'usurpation de fonction.

Pour sa défense, l'ex-commandant affirmait que «les annulations d'amendes d'ordre ont toujours existé». Il relevait aussi n'avoir jamais favorisé des proches et être intervenu pour corriger des erreurs d'appréciation des agents. Les juges fédéraux rappellent qu'une coutume doit remplir différentes conditions pour être retenue, dont celle de combler la carence d'une loi ou d'un règlement.

Or, constate la Haute Cour, Henri-Joseph Theubet «ne démontre pas en quoi le droit cantonal aurait présenté une lacune que la coutume aurait pu combler». Le droit cantonal écrit confère au seul Ministère public la compétence d'annuler les amendes d'ordre, hormis les cas de brouille ou des affaires con-



Henri-Joseph Theubet a été débouté en dernière instance. ARCHIVES

cernant des conducteurs étrangers.

Débouté, l'ex-commandant – qui exigeait une indemnité supérieure à 68 000 francs – devra payer 4000 francs de frais judiciaires au TF, à quoi s'ajoutent les coûts de la procédure cantonale, mis pour trois-quarts à sa charge.

A qui le tour?

Maintenant que le jugement du Tribunal cantonal du 16 janvier dernier est en force, la grande question est de savoir qui sera encore inquiet dans ce dossier d'annulation d'amendes d'ordre. Car le procureur Jean Crevoisier l'a toujours dit: une fois l'avis du TF connu, et pour autant qu'il confirme celui de la justice jurassienne – ce qui est donc le cas –, il allait ouvrir des procédures contre d'autres gendarmes qui ont reconnu en instruction avoir également fait sauter des amendes.

Le magistrat évoquait alors les cas du capitaine et remplaçant du commandant de l'époque Hubert Thalman, d'un ou deux membres de l'état-major de la police cantonale, et ceux des commissaires des polices locales de Delémont et Porrentruy. ◉ **ATS-GST**

BILAN 2012

Les CJ étaient bien à l'heure

Les actionnaires des Chemins de fer du Jura (CJ) se sont réunis hier en fin d'après-midi à Saint-Imier sous la présidence de Maxime Jeanbourquin. Le choix de la cité de l'Erguël rappelle que la vénérable compagnie de chemins de fer exploite également des lignes de cars et que contrairement au trains de la compagnie, ces derniers passent par Saint-Imier.

«La compagnie est soutenue à hauteur de 61% par les quatre commanditaires qui sont la Confédération ainsi que les trois cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel», a appelé le responsable du marketing Frank Maillard. En 2012, l'exercice a bouclé avec un résultat global bénéficiaire à raison de 554 000 francs. Bien mieux qu'en 2011 quand le résultat était positif à hauteur de 116 000 francs.

Le rapport de gestion 2012 à été approuvé par la septantaine d'actionnaires présents qui représentaient 87% de l'actionnariat.

Ce document touffu indique que la compagnie occupait 158 personnes en 2012, soit trois de plus qu'en 2011. Pourtant, l'administration est passée de 10 à 9 postes et la direction a été réduite de quatre à trois emplois durant cet exercice. En revanche, la conduite des trains est passée de 34 à 36 personnes et celle des véhicules routiers de 22 à 23.

Si le nombre de passagers des trains reste stable, les recettes de ce poste ont augmenté puisque les tarifs ont fait de même. Celui des cars, notamment touristiques affiche une belle augmentation de son kilométrage grâce à un partenariat avec le TCS. Malheureusement, les prix dans ce segment de marché sont très bas, relève le rapport.

Inquiétudes

Le transport du lait est un autre souci pour la compagnie qui a transporté en 2012 24 530 tonnes de lait industriel (-6,8%) et 6320 tonnes de lait de fromagerie (+11,4%). Les recettes de ce poste ont quant à elles été réduites de 2,1%. En outre, une nouvelle taxe a été imposée par la Miba qui a dénoncé tous les contrats de transports afin de les renégocier à la baisse. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur dès janvier 2013. La compagnie va essayer de s'adapter par une meilleure rationalisation.

Durant cet exercice, 13 passages à niveau non gardés ont été supprimés, principalement par suite de conventions avec les propriétaires. Dans le même temps, 17 autres passages sont remis en conformité notamment par l'installation de crois de Saint-André, de chicanes, de portes avec verrou, de signalisation routière et de chemins d'accès. ◉ **BDR**

24 NOVEMBRE Des partis de gauche du Jura et du Jura bernois évoquent le social.

Un manifeste pour un canton exemplaire

Des partis de gauche du Jura et du Jura bernois ont présenté un manifeste qui dessine les contours d'un nouveau canton. La rédaction d'une constitution est selon eux une opportunité de construire un canton qui soit exemplaire sur les plans social, écologique et économique.

«La création d'un nouveau canton peut être une opportunité pour la gauche politique, syndicale et associative du canton du Jura et du Jura bernois», a expliqué hier dans les locaux d'Espace noir à Saint-Imier l'ancien conseiller national jurassien Jean-Claude Rennwald. «Si le processus de création d'un nouveau canton s'engage, nous n'accepterons pas que sa constitution soit d'un niveau inférieur aux avantages cu-

mulés des constitutions jurassienne et bernoise.»

Ce manifeste «pour un nouveau canton et pour un canton nouveau» a été rédigé par des militants et des élus du Parti socialiste jurassien (PSJ), du Parti socialiste autonome (PSA) et de Combat socialiste/Parti ouvrier populaire (CS/POP). Le Parti socialiste du Jura bernois (PSJB), qui milite en faveur du non le 24 novembre, n'est pas associé à la démarche.

Salaire minimum

Les auteurs de ce manifeste veulent anticiper un débat de fond sur les contours d'un nouveau canton avant la votation du 24 novembre sur la Question jurassienne. «La démarche actuelle

ne mobilise pas les gens», a affirmé Pierluigi Fedele (CS/POP), qui estime qu'il faut rompre avec le ton actuel de la campagne. «Il faut oublier les aspects culturels et historiques de la Question jurassienne pour entrer dans les sujets thématiques», a-t-il ajouté.

Le document, sorte de programme politique, dresse une liste de revendications dans la perspective de l'élection éventuelle d'une assemblée constituante. «Ce document s'adresse à l'ensemble des salariés du Jura et du Jura bernois.» Nous voulons défendre le monde du travail», a relevé Pierluigi Fedele, membre du comité directeur d'Unia.

S'agissant par exemple de la

politique sociale, le manifeste prévoit l'introduction d'un salaire minimum de 4000 francs par mois et l'encouragement de l'insertion des migrants. Dans le domaine de la politique économique, le document s'oppose aux forfaits fiscaux et subordonne l'aide de l'Etat aux entreprises au respect des conventions collectives de travail.

Opportunité

«Nous pourrions nous faire une idée précise des contours de ce nouvel Etat avant de nous décider formellement», a relevé Pierre Sauvain, du PSA. «Pour que le travailleur adhère au projet, il doit y voir l'opportunité d'acquiescer de nouveaux droits politiques et sociaux», a-t-il commenté. ◉ **ATS**



CINÉMA Gru, toujours moche, mais moins méchant...

Après l'énorme succès du premier volet, ce deuxième «Moi, moche et méchant» manque de mordant... **PAGE 14**

UNIVERSAL

LE MAG



«Le voyage de Penazar», une proposition prometteuse de François Cervantes, de retour en terre neuchâteloise. SP-CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE

SPECTACLES Arc en scènes a levé le rideau sur sa nouvelle saison chaux-de-fonnière.

Se poser quelques questions en attendant Godot...

DOMINIQUE BOSSHARD

Les 55 musiciens du Wind Band neuchâtelois et dix personnalités de la chanson romande en guise de «guests», d'Aliose à Junior Tshaka en ratissant, au passage, Florence Chitacumbi, Jérémie Kisling ou Michel Bühler... Présentée hier soir au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, la nouvelle saison d'Arc en scènes débutera, le 19 septembre, mieux qu'en fanfare!

Parsemée de notes de musique, saupoudrée d'un soupçon de magie et de cirque, nappée d'appels au rêve, la dernière programmation chaux-de-fonnière d'Andrea Novicov ne dévient guère des recettes mitonnées cinq années durant. Apporter sur la table de quoi nourrir des convives très divers, oui, mais en veillant scrupuleusement à la qualité des mets. Nul divertissement, ici, qui ne soit entrelardé de quelques questionnements dignes d'en hausser la saveur.

Le répertoire classique fournira quelques-uns de ces exhauteurs de bon goût, à l'image de «Pro-

« La moitié des spectacles sont d'origine romande. »



ANDREA NOVICOV
DIRECTEUR
ARTISTIQUE
D'ARC EN SCÈNES

tée», œuvre comique de Claudel (il sait s'amuser, si!) dans une mise en scène de Philippe Adrien. A l'image, encore, du «Malade imaginaire» proposé par Jean Liermier, qui livre Gilles Privat aux clystères du plus efficace des médecins, Molière.

Un contenu important, mis à l'épreuve des réalités du monde d'aujourd'hui. Une mise en scène qui fait une entorse aux conventions. Parmi les écritures contemporaines, «En attendant Godot»,

chef-d'œuvre de Beckett, symbolise «ce à quoi j'ai toujours prêté attention», dit Andrea Novicov, quelques jours avant la présentation publique de sa saison. «Des acteurs africains incarnent cette attente, attente d'un passeur susceptible de les conduire dans un pays riche. En outre, le fait que cette relecture soit faite par un duo, Lorenzo Malaguerra et Jean Lambert-wild, casse le mythe du metteur en scène tout-puissant.»

Têtes d'affiche

Le directeur artistique le comprend, il est légitime que le public puisse prendre plaisir à voir ses vedettes en chair et en os. Entre remise en question radicale et affiche ornée de noms connus, il existe de bons compromis: «Molly Bloom» en est un, qui propulse Anouk Grinberg dans l'univers de James Joyce. Daniel Pennac, lui, se livrera à l'exercice difficile de la lecture, avec son propre «Journal d'un corps».

Au rang des meilleurs cuisiniers romands, les metteurs en scène Denis Maillefer («Seule la mer»), Valentin Rossier («La ronde»),

Robert Sandoz («Le combat ordinaire») rejoindront Jean Liermier. «Comme à l'accoutumée, la moitié des spectacles de la saison sont d'origine romande.» Sur ce front, Andrea Novicov accompagne Ludovic Chazaud, bénéficiaire de la Bourse de compagnonnage théâtral allouée par Lausanne et le canton de Vaud: «Il a joué sous ma direction dans «Sous la glace»; là, je lui apporte un œil extérieur sur sa mise en scène de «Couvre-feux», de Didier-Georges Gabily, que nous coproduisons.»

Emmenée par Jean-Michel Potiron, la distribution très neuchâteloise de «La mouette» apportera quelques accents tchekhoviens à une saison attentive, aussi, à la création de la région. Autre pièce à conviction, «Le manuscrit des chiens III», de Jon Fosse, permet à Guillaume Béguin et Françoise Boillat d'infiltrer la saison jeune public, tout en s'adressant aux adultes. Rejoindront-ils ce courant de metteurs en scène qui, tel Laurent Gutmann («Le Petit Poucet»), ne soustraient pas les enfants à une certaine mise en danger? ◉

EN DEUX ACTES

Comédie familiale

Création maison. «J'avais envie de monter un spectacle comique, léger, qui puisse croquer les défauts et les plaisirs de la vie d'artiste», confie Andrea Novicov. Echafaudé avec les auteurs Marie Fourquet et Camille Rebetez, piqué de musique et de chansons, «Requiem de salon» orchestre des retrouvailles familiales mouvementées, autour de la veuve d'un artiste célèbre. «Les assiettes vont voler, les langues se délier et l'abat-jour se renverser», nous promet-on. Rebondissements, quiproquos: si le metteur en scène s'empare des codes de la comédie, c'est, aussi, pour y glisser quelques interrogations «sur le rôle de l'art, ou de la poésie, aujourd'hui.»

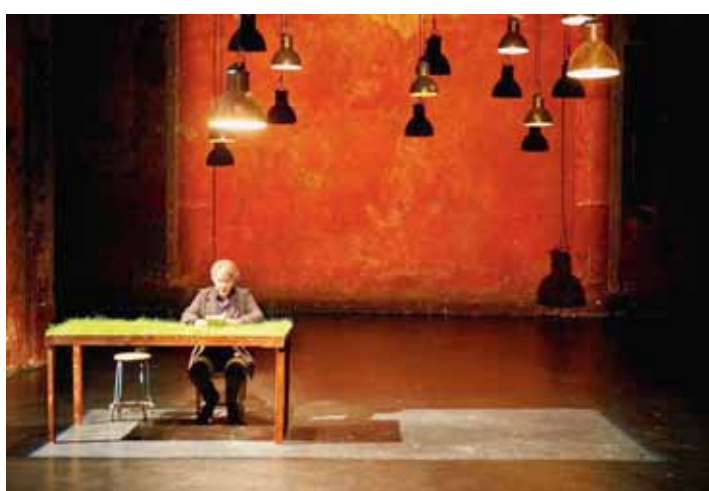
Alliée de la légèreté de ton, la légèreté formelle contrastera, ici, avec le bagage technologique conséquent de la création précédente d'Andrea Novicov, «Des zèbres et des amandes». «Le projet est né pour être joué partout, sur les grands et les petits plateaux.» L'Orangerie, à Genève, aura la primeur de ce requiem kitsch et drôle produit par Angledange, la compagnie d'Andrea Novicov. Puis rendez-vous en avril 2014 au TPR.

Coup de cœur

Puissant duo. «Le théâtre, c'est prendre le risque de marier ce qui n'est pas fait pour être marié», dit Andrea Novicov, conquis par «Tu tiens sur tous les fronts», un spectacle «d'une grande force», qui illustre ses convictions. Comédiens singuliers, Hervé Pierre et Pascal Duquenne (Prix d'interprétation masculine à Cannes pour «Le huitième jour») s'y confrontent sur des poèmes de Christophe Tarkos. «Il ne s'agit pas ici de réunir deux artistes reconnus, de faire un coup médiatique facile», écrit le metteur en scène Roland Auzet. «Il s'agit tout simplement d'inviter un grand comédien de la Comédie-Française autour de cette poésie fabuleuse et de permettre, par le regard de Pascal Duquenne, d'opérer une faille.» ◉



«Protée», une bouffonnerie de Claudel; Daniel Pennac et son «Journal d'un corps»;



Anouk Grinberg dans «Molly Bloom» d'après «Ulysse» de James Joyce (de gauche à droite).



SP-ALAJANDRO GUERRERO / PASCAL VICTOR-ARTCOMART

LE MAG CINÉMA

LE BOX-OFFICE ROMAND

«Star Trek» sort de l'ombre

1. Star Trek, Into Darkness (24)	6. Hannah Arendt (6)	0) Classement précédent
2. Hangover Part III (1)	7. Gatsby le magnifique (4)	(N) Nouveauté
3. After Earth (2)	8. The Call (5)	(R) De retour
4. The Bling Ring (N)	9. Le passé (8)	
5. Fast & Furious 6 (3)	10. Epic 3D (7)	

«MOI, MOCHE ET MÉCHANT 2» Après un premier épisode réussi, les cinéastes Chris Renaud et Pierre Coffin livrent une suite bourrée de gags drôles qui dissimulent un scénario en panne d'inspiration.

Un grand méchant Gru inoffensif



Malgré les grimaces, Gru peine à cacher sa timidité. UNIVERSAL

RAPHAËL CHEVALLEY

Avec le succès planétaire de «Moi, moche et méchant» (2010), Chris Renaud et Pierre Coffin s'étaient attiré les faveurs de la critique et du public, engendrant des recettes inattendues. Se servant à merveille du fameux adage hitchcockien selon lequel plus le méchant est réussi, meilleur est le film, les cinéastes étaient en effet parvenus à le renverser de façon originale et avec un humour très caustique, en faisant de Gru un héros très méchant au cœur d'artichaut.

Partant, leur premier épisode révélait une intelligence rare en montrant comment ce pire méchant parmi les méchants dérobait la Lune avec ses «Minions», une armada de petites créatures jaunes irrésistibles,

avant de se prendre d'affection pour trois jeunes orphelines. Il en résultait une superproduction au second degré joyeusement incorrect et sertie de références cinématographiques.

Fidèle à l'inventivité de l'original, «Moi, moche et méchant 2» semble de prime

abord aussi soigné en termes d'animation et de gadgets improbables, tels le pisto-gel, le rouge-à-lèvre-taser ou le pistolet à pets. La 3D est du plus bel effet, à l'image de l'explosion volcanique qui en met plein la vue. Mais que faire lorsque le grand méchant Gru est d'ores

et déjà devenu un gentil papa à l'issue du premier épisode? Butant sur ce problème insoluble, les scénaristes de ce deuxième opus ont cru trouver la meilleure solution en affublant leur grand personnage chauve au nez pointu d'une séduisante agente secrète prête à venir jouer les mamans et à compléter le tableau d'une famille en or...

Filant le parfait bonheur avec ses gamines, Gru mène désormais une vie bien rangée et préfère fabriquer des gelées et des confitures que de développer des armes de destruction comiques. Cependant, pour faire face à une dangereuse menace incarnée par le plus macho des méchants, Gru va se faire embarquer par Lucie, une espionne de l'Agence Vigilance de Lynx au service du très aristo-

crate et so british Silas de Lamolefès. Aussitôt amoureux, Gru se révèle bien plus timide que méchant et le film se mue en romance percluse de bons sentiments sur fond de courses-poursuites frénétiques. Sans doute les réalisateurs ont-ils cru pouvoir masquer leur désarroi derrière une hyperactivité à la Tex Avery? **o**

INFO +

«Moi, moche et méchant 2», de Chris Renaud et Pierre Coffin, avec les voix françaises de Gad Elmaleh, Audrey Lamy, Eric Cantona... Durée: 1h38. Age légal conseillé: 6/6

VIDÉO +



Retrouvez notre vidéo sur ce sujet

iPad L'Express - L'Impartial + E-paper

TROIS RAISONS DE VOIR «MOI, MOCHE ET MÉCHANT 2»

o GAGS MIGNONS. Avec leur langage incompréhensible et leurs facéties burlesques, les Minions, ces petits êtres jaunes en forme de pilules, catalysent les meilleurs gags du film, à tel point qu'ils volent la vedette à Gru et à ses filles.

o PARODIES SAVOUREUSES. De la Lotus de James Bond dans «L'espion qui m'aimait» (1977) à la voiture volante de Jean Marais dans «Fantômas» (1964), en passant par le faisceau de lumière des «Soucoupes volantes attaquent» (1956), «Moi, moche et méchant 2» se moque avec un plaisir très cinéphilie du film d'espionnage comme de la SF...

o ACCENTS DU SUD. Jouant la voix à consonances soviétiques de Gru, Gad Elmaleh tire son épingle du film en conférant un certain humanisme mêlé d'humour à son personnage. Dans le rôle du méchant macho, Eric Cantona ne chante pas mal non plus! **o RCH**

«BEFORE MIDNIGHT»

Quand l'amour n'est plus aimé

Dans le morne paysage spectaculaire hollywoodien qui prévaut actuellement, Richard Linklater détonne un peu. En 1995, ce cinéaste intimiste a gagné l'estime définitive de la critique internationale avec «Before Sunrise». Pendant un jour et une nuit, une jeune étudiante française (Julie Delpy) et un apprenti écrivain américain (Ethan Hawke) jouaient à cache-cache avec le désir dans les rues de Vienne. Ils se séparaient avant l'aurore, jurant naïvement de se revoir six mois plus tard.

En 2005, Linklater nous offre une suite désenchantée avec «Before Sunset», située à Paris cette fois. Pour mémoire, Jesse, devenu un véritable écrivain, ralliait Paris pour une

séance de signatures. Tombée par hasard sur son livre, Céline découvrait que le bouquin en question restituait leur brève rencontre viennoise. Renouant, les deux amoureux tentaient de reprendre leur romance là où ils l'avaient laissée...

Couple fétiche

Après neuf ans de «pause», le réalisateur de «Fast Food Nation» (2006) retrouve donc son couple fétiche, toujours interprété par Julie Delpy et Ethan Hawke. Quadragénaires, Jesse et Céline sont désormais mariés et parents de jumelles ravissantes. En vacances d'été chez des amis dans le sud du Péloponnèse, ils s'efforcent tous deux de croire encore à un avenir commun.

Las, le temps et l'usure semblent avoir fait leur œuvre. Par le biais de plans-séquences faussement décontractés, Linklater révèle en effet un état de crise que nos deux protagonistes tentent de «verbaliser» sans causer l'irréparable... Troisième volet d'une trilogie fascinante dans sa volonté de capter la fuite du temps et des sentiments, «Before Midnight» clôt provisoirement l'une des tentatives cinématographiques parmi les plus originales du moment! **o VINCENT ADATTE**

INFO +

«Before Midnight», de Richard Linklater, avec Julie Delpy, Ethan Hawke, Seamus Davey-Fitzpatrick... Durée: 1h48. Age légal conseillé: 14/16



La crise d'un couple et de leur histoire d'amour qui dure... RIALTO

À L'AFFICHE

«Diaz»



De Daniele Vicari, avec Claudio Santamaria, Jennifer Ulrich, Elio Germano...

En juillet 2001, le G8 se termine à Gênes. Jamais un tel événement n'a provoqué de pareilles manifestations et de telles émeutes. Dépassées par la situation, les autorités procèdent à des rafles violentes, comme celle de l'école Diaz, où se sont réfugiés des étudiants, des activistes et des journalistes. Devoir de mémoire impressionnant, «Diaz - Un crime d'Etat» restitue cet instant d'oppression totalitaire du point de vue de toutes les parties. Une fiction choc ancrée dans une sale réalité! **o RCH**

«Traviata et nous»



De Philippe Béziat.

Poursuivant une œuvre originale à la croisée de la musique, de la danse, du cinéma et de la littérature, Philippe Béziat livre un nouveau documentaire musical passionnant. Après ses magistrales «Noces» (2011) sur Stravinsky et Ramuz, le cinéaste français s'est plongé dans la mise en scène de «La Traviata» dans un théâtre à Aix-en-Provence. Suivant la création de l'opéra du point de vue de la célèbre soprano Nathalie Dessay, «Traviata et nous» en restitue les enjeux et, surtout, les émotions dans leurs moindres nuances! **o VAD**

«La marque des anges»



De Sylvain White, avec Gérard Depardieu, Joey Starr, Hélène Noguerra...

Un vieux commissaire bedonnant et jofflu à la retraite enquête sur le meurtre mystérieux d'un chef de cœur. De son côté, un jeune agent rebelle est sur la piste d'une organisation criminelle secrète. Comme leurs investigations les rapprochent, les deux flics décident de faire la paire et de remonter aux sources du mal... Adapté d'un roman intitulé «Miserere», «La marque des anges» est un polar de série B dont les enjeux se brouillent dans un préchi-prêcha lié à la Deuxième Guerre mondiale. **o RCH**



BRÉSIL

Les promesses de Dilma

Au Brésil, la contestation populaire a poussé la présidente Dilma Rousseff aux promesses dans des domaines divers, transports publics, santé, éducation ou lutte contre la corruption.

PAGE 17

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ESPIONNAGE Le spécialiste des «forces profondes» Gérald Arboit décode l'affaire Snowden, tandis que la rhétorique s'échauffe entre Est et Ouest.

«Les classiques de la Guerre froide»

THOMAS DAYER

A l'Ouest, John Kerry, secrétaire d'Etat américain, qui menace la Chine et la Russie. A l'Est, le chef de la diplomatie russe, qui juge les accusations de Washington inacceptables. Et les autorités chinoises qui estiment qu'elles sont infondées. «On est dans un scénario du type de la Guerre froide», lâche Gérald Arboit, directeur de recherche au Centre français de recherche sur le renseignement, et auteur de l'ouvrage «Au cœur des services secrets – Idées reçues sur le renseignement» (éd. Le Cavalier Bleu). Analyse.

Gérald Arboit, quelle est votre lecture du circuit emprunté par Edward Snowden?

La Chine est le nouveau grand satan des Etats-Unis. Mais vous remarquerez que Snowden n'est pas allé à Shanghai. Il est allé à Hongkong, qui a pourtant un accord d'extradition avec les Etats-Unis. Il était ainsi protégé par la souveraineté chinoise, tout en conservant une ouverture pour un départ vers l'Ouest. Le départ vers Moscou n'est pas plus étonnant. On nous refait un peu le coup de Wikileaks, si ce n'est qu'il ne fallait pas recréer un cas Assange, prisonnier d'une ambassade. On a affaire à deux Etats, les Etats-Unis et la Chine, qui sont en guerre froide. Et on a un individu qui rejoue les classiques de la Guerre froide, ce qu'Assange n'avait pas fait. Où est-il? Là où il ne peut pas être atteint par les Etats-Unis. Si on évoque l'Equateur, c'est parce que c'est un pays sans histoire, sans secret bancaire et sans narcotraffiquant. Mais dont on parle parce qu'il a offert, dès le début de l'affaire, cette carte de sortie de crise qu'est l'asile politique.

Le scénario est bien dessiné...

C'est médiatique et très américain. Edward Snowden n'est pas un officiel de la CIA ou de la NSA. Ce n'est qu'un contractuel.



En une de la presse chinoise, le visage de l'Américain Edward Snowden côtoie les sinogrammes. Entre Est et Ouest, les relations se tendent. KEYSTONE

Il n'est pas un espion, mais un simple technicien. C'est un type qui a profité des effets sécuritaires américains du 11 septembre. Le renseignement avait besoin de spécialités pointues. L'informatique en était une. Snowden n'est qu'un jeune homme dans les normes, épris de liberté civile et d'histoire américaine. Le nœud est le programme Prism, qui rafle toutes les données. Mais souvenez-vous: à l'époque, le programme Echelon avait fait beaucoup de bruit en Europe. Ce n'était pas très différent.

C'est le débat sur les libertés individuelles qui ressurgit...

Mais on les bafoue nous-mêmes en mettant toute notre vie en ligne, par un badge au bureau, par notre téléphone portable, par notre GPS, etc. Les publicitaires les bafouent, en

«Tous les pays écoutent les bruits de l'univers pour leur sécurité nationale.»

GÉRALD ARBOIT DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CENTRE FRANÇAIS DE RECHERCHE SUR LE RENSEIGNEMENT

utilisant les mêmes outils que les services de renseignement, seulement pour nous vendre ce dont nous n'avons pas besoin. Et puis, à la fin, nous sommes responsables de ce que nous faisons. Oui, il est mal que l'Etat nous espionne. Mais l'Etat doit analyser des milliards d'octets. C'est comme si vous accrochiez une immense bâche plastique à un chalutier, et qu'elle ramassait tout, alors qu'avec un filet vous cibleriez ce qui vous intéresse.

Vous sous-entendez qu'il est naïf de penser que les Etats-Unis analysent tout?

C'est forcément exagéré. Les systèmes d'écoute ne ressemblent pas à une radio qui laisse tout passer. Il y a différentes fréquences, puis des recherches par mot-clé. Avant qu'une oreille humaine ne soit alertée, il y a énormément de filtres. Il faut une série de mots-clés répétés plusieurs fois en un assez long laps de temps pour que

quelqu'un finisse par être surveillé.

Et sans doute les Etats-Unis ne sont-ils pas seuls...

Tous les pays écoutent les bruits de l'univers pour leur sécurité nationale. Après, ce sont les critères de chacun qui diffèrent. Les Etats-Unis en sont arrivés à un niveau de ras-le-bol jamais atteint en Europe. L'ennemi intérieur existe, il est protéiforme, puissant, armé. Il a une capacité à frapper n'importe où et n'importe comment. En outre, Barack Obama écope de davantage de critiques. Cela lui est égal: il en est à son ultime mandat. Et le quatrième amendement justifie tout.

Quel peut être l'impact d'une telle histoire aux Etats-Unis?

Washington a la réputation

d'être un lieu où un secret ne le reste pas plus de deux heures. Malgré une culture du journalisme endommagée, l'idée que les médias défendent la liberté demeure. Des réseaux directs sont tissés entre sphère d'Etat et médias. L'exemple de «gorge profonde» dans le cas du Watergate en est un. La fuite est institutionnalisée, elle marque une soupape de sécurité pour les administrations face au pouvoir. Prenez le cas du scandale d'Abou Ghraïb: la fuite est venue de l'intérieur. Le mail parvenu aux médias venait du Pentagone. En Europe, une fuite est vue comme une usine à gaz pour salir quelqu'un. Aux Etats-Unis, c'est une alerte sur un dysfonctionnement au sein de l'Etat.

N'avez-vous pas l'impression que les Etats-Unis perdent en crédibilité à vouloir persécuter Edward Snowden?

C'est une affaire d'espionnage, un délit passible de condamnation. Snowden est parti avec une petite assurance vie (quatre ordinateurs). Les médias en font un Robin des Bois, et en face, les Etats-Unis sortent John Wayne et la menace de la pendaison. Il y a une part de folklore. Cela dit, le signal donné par Snowden est que nous sommes au terme d'une façon d'appréhender le renseignement. Les Chinois, les Russes, les Français, les Anglais écoutent tout le monde. Ce n'est pas symptomatique d'une seule politique. La technologie informatique, numérique, s'écoute facilement, tant elle est diffuse. Le but du renseignement n'est rien d'autres que d'assurer la sécurité du pays pour lequel il travaille. La surveillance des classes dangereuses est aussi vieille que les services. Ce qui change, c'est la nature de l'adversaire, de la menace. Les questions stratégiques évoluent avec le temps. A mon avis, elles concerneront bientôt davantage le blé, le riz et l'eau que la conversion d'une population à une croyance ou une autre. ●

Selon Poutine, Edward Snowden était hier encore en transit à Moscou

Vladimir Poutine a dissipé le mystère hier: il a annoncé qu'Edward Snowden, ex-consultant de la NSA, recherché par les Etats-Unis, se trouvait toujours en zone de transit à l'aéroport de Moscou, et que la Russie n'allait pas l'extrader aux Etats-Unis.

«Il est effectivement arrivé à Moscou. Pour nous, c'était totalement inattendu», a annoncé le président russe. L'Américain de 29 ans, à l'origine de spectaculaires révélations sur l'espionnage par l'Agence américaine de sécurité (NSA), était invisible depuis dimanche, jour où il

avait quitté Hongkong pour Moscou.

«Il est arrivé en tant que passager de transit et en tant que tel il n'a pas besoin de visa ni d'autres documents», a poursuivi Poutine, qui s'est empressé de souligner que Moscou n'avait aucun accord d'extradition avec Washington. C'est «un homme libre. Plus vite il choisira sa destination finale, mieux ce sera, et pour nous et pour lui», a-t-il déclaré, excluant manifestement toute mesure à l'encontre de Snowden.

Lundi, John Kerry avait jugé «très décevant» le fait que l'ex-consultant de la NSA ait pu

voyager de Hongkong à Moscou. «Toutes les accusations à l'encontre de la Russie sont du délire et des sornettes», a renchéri Poutine. Inculpé d'espionnage par les Etats-Unis, le jeune Américain encourt 30 ans de réclusion dans son pays.

Le président équatorien, Rafael Correa, a annoncé lundi que son pays étudiait une demande d'asile de Snowden. Il l'a déjà accordé à Julian Assange, recherché par Washington pour avoir publié des centaines de milliers de documents diplomatiques confidentiels. ● ATS-AFP



Pour le président russe Vladimir Poutine, «plus vite il choisira sa destination finale, mieux ce sera, et pour nous et pour lui». KEYSTONE

STATIONS-SERVICE Syndicalistes, médecins, défenseurs de la condition féminine... Une alliance bigarrée se lance contre l'extension des heures d'ouverture des shops.

La santé et les femmes plongées au cœur du débat



Le vent de libéralisation qui souffle sur les shops des stations-service se heurte à une forte opposition. KEYSTONE

BERNE
BERTRAND FISCHER

Faire ses courses après avoir rempli son réservoir de benzine, 24 heures sur 24 et même les jours fériés? Née à l'initiative du conseiller national Christian Lüscher (PLR, GE), l'idée fait souffler un vent de libéralisation sur les shops de stations-service.

C'était compter sans le référendum déposé par l'Alliance du dimanche, qui sera soumis à votation populaire le 22 septembre. Des opposants qui, en lançant hier, leur campagne, ont placé les questions de santé et de protection des travailleurs, en particulier des femmes, au cœur du débat.

Des «jobs féminins»

L'alliance part du constat que les femmes représentent presque 70% du personnel de vente. Si l'on étend les horaires de travail, ce sont elles qui «paieront les pots cassés», déplore Liselotte Fueter, coprésidente des Femmes protestantes en Suisse (FPS). Dans les stations-service, les emplois «à très bas salaires», généralement «à temps partiel ou sur appel», sont des «jobs féminins par excellence».

Liselotte Fueter refuse de sacrifier la protection de ces femmes, ainsi que des enfants et des fa-

milles, «au nom de considérations purement économiques».

Du point de vue médical, le travail de nuit n'a pas de conséquences clairement définies, indique le docteur Klaus Stadtmüller, président de la Société suisse de médecine du travail. On sait en revanche que plus de 50% des gens qui travaillent la nuit se plaignent de troubles du sommeil, qui persistent lors des vacances. Ces personnes sont en outre davantage exposées à des troubles psychiques, pouvant aller jusqu'à la dépression, note le praticien.

«Moins de 50 shops»

En déposant son initiative parlementaire en 2009, Christian Lüscher a dit n'avoir fait que s'attaquer à une «absurdité bureaucratique». Selon le droit actuel, une station-service peut occuper du personnel non-stop pour vendre du carburant et exploiter une cafétéria. Mais entre 1h et 5h du matin, ainsi que les jours fériés, une barrière empêche la clientèle de se servir en produits frais.

«On parle de moins de 50 stations-service en Suisse, qui n'ont pas besoin d'engager du personnel supplémentaire pour me vendre une salade plutôt qu'un sandwich gras», explique le libéral-radical genevois. A ses yeux, le per-

sonnel en question est plutôt masculin. De plus, la modification de la loi ne s'appliquera qu'aux magasins «situés sur les axes des autoroutes ou le long d'axes de circulation importants». Cette définition exclut les magasins se trouvant sur les voies d'accès aux grandes villes.

Les opposants ne l'entendent pas de cette oreille. Ils redoutent une «prolifération incontrôlable des shops». Surtout, ils mettent en garde contre de nouvelles tentatives de généraliser le travail dominical et nocturne. «Le terrain est de plus en plus miné», observe le conseiller national Jacques-André Maire (PS, NE).

Trois autres offensives

Trois propositions semblables ont en effet reçu l'aval du Parlement. La motion du sénateur Filippo Lombardi (PDC, TI) contraint les cantons à prolonger les horaires d'ouverture de leurs commerces, alors que celle de son collègue PLR Fabio Abate vise à introduire à grande échelle le travail dominical. Pour leur part, les Vert'libéraux veulent lever les restrictions d'horaires pour les petits commerces (moins de 120 mètres carrés).

Les syndicats s'attendent à un combat de longue haleine. Ils peuvent se prévaloir du soutien populaire exprimé ces dernières années à l'occasion de douze scrutins cantonaux, relève Vania Alleva, vice-présidente de l'Union syndicale suisse.

La commission nationale justice et paix de la Conférence des évêques suisses s'oppose aussi à une nouvelle extension des heures de travail, soulignant l'importance du dimanche pour la cohésion sociale. Dans l'autre camp, l'Union suisse des arts et métiers (Usam) s'est prononcée, hier, en faveur de la libéralisation proposée. ●

TROIS QUESTIONS À...



«Les magasins sont ouverts le samedi!»

La modification de la loi sur le travail, qui concerne exclusivement les shops de stations-service, renvoie certes à une «problématique limitée». Pour le socialiste neuchâtelois, c'est toutefois l'occasion de réaffirmer la volonté populaire de protéger la vie familiale contre l'extension des heures de travail.

Pourquoi vouloir limiter l'assortiment vendu par des shops qui, aujourd'hui déjà, sont ouverts 24 heures sur 24?

Il est vrai que ces shops sont déjà au bénéfice d'une autorisation de vendre des produits de première nécessité aux automobilistes. Mais la modification de loi aurait pour effet d'étendre ces pratiques. On voit bien que le but est de créer de nouveaux besoins de consommation, qui ne sont pas essentiels. Comme, par exemple, la vente de boissons alcoolisées. Et cela, il ne faut pas l'accepter.

Une société régiee où tout le monde travaille et se repose en même temps, c'est cela que vous voulez?

Le corps humain a des besoins vitaux, en particulier le repos. Des besoins aussi de vie sociale. Dans ce sens-là, le fait de lutter pour le respect d'un certain cadre est quelque chose d'important. Le personnel de vente a aussi le droit d'avoir une vie de famille normale, qui soit calquée sur le rythme de la majorité de la société. Il doit pouvoir bénéficier d'un temps de récupération et de sommeil suffisant. Bien sûr, certains corps de métier doivent travailler la nuit, et ça pose souvent des problèmes de santé. Il faut donc veiller à ne pas généraliser ce rythme-là si ce n'est pas nécessaire.

Que dites-vous aux célibataires dont les heures de travail correspondent aux heures d'ouverture des magasins? Comment vont-ils remplir leur frigidaire?

D'autres possibilités s'offrent à eux. Les magasins sont ouverts le samedi. Dans la plupart des cantons, une fois par semaine, l'ouverture est prolongée en soirée. Et des horaires prolongés existent pour les magasins proches des gares et des aéroports. On a déjà un tissu suffisant pour répondre aux besoins essentiels. ● PROPOS RECUEILLIS PAR BERTRAND FISCHER

SÉCURITÉ

L'Etat et la Ville de Genève concluent un contrat local

Après Carouge, c'est au tour de la Ville de Genève de signer avec l'Etat un contrat local de sécurité. Polices cantonale et municipale s'attaqueront main dans la main aux problèmes prioritaires qui ont été identifiés. Un bilan sera tiré d'ici à un an.

Grâce à ce contrat, «nous tendons les mailles du filet sécuritaire», a déclaré, hier, le conseiller administratif Guillaume Barazzone, responsable du Département de l'environnement urbain et de la sécurité. La présence des agents sur le terrain sera notamment renforcée.

Des patrouilles mixtes comprenant des policiers municipaux et des gendarmes s'afficheront dans les rues et feront notamment la chasse aux trafiquants de drogue. Le contrat local de sécurité porte aussi sur la lutte contre le tapage nocturne, en particulier dans les quartiers des Pâquis, des Eaux-Vives et de la Jonction.

Les joueurs de bonneteau figurent également dans le viseur, de même que les chauffards, a noté

Guillaume Barazzone. Le contrat local de sécurité entre la Ville et l'Etat porte sur une année. «Nous ferons ensuite un bilan et nous ajusterons si besoin le tir», a souligné le magistrat démocrate-chrétien.

Finances pas au mieux...

L'idée de ces contrats locaux de sécurité est de réunir les acteurs pour mieux utiliser les ressources à disposition, a expliqué le conseiller d'Etat Pierre Maudet, chargé du Département de la sécurité. Car aujourd'hui, les finances publiques ne sont pas au mieux et il n'est pas possible de former des policiers à la chaîne.

Le canton a déjà signé en avril un contrat local de sécurité avec la Ville de Carouge. Vernier suivra la semaine prochaine. Les agents municipaux se sont vu attribuer, dernièrement, de nouvelles prérogatives à la faveur d'un changement de loi. Les contrats locaux de sécurité leur permettent de passer à la pratique. ● ATS

EN IMAGE



KEYSTONE

CANTON DE SAINT-GALL

Hôpital évacué à cause du feu. Un incendie à l'hôpital cantonal de Flawil (SG) a entraîné l'évacuation de 24 personnes, dont 17 patients, durant plus de trois heures hier matin. Toutes ont pu ensuite réintégrer leurs chambres et locaux respectifs. Personne n'a été blessé. Le feu a pris vers 7h30, dans les locaux comprenant le vestiaire et le stock de matériel. La fumée s'était propagée dans les étages par la cage d'ascenseur. Les urgences de l'hôpital ont dû fermer durant trois heures. Ce service a été assuré par l'hôpital de Wil pendant ce temps. On ignore pour l'instant les causes de l'incendie, mais le montant des dégâts est élevé. ● ATS

CRIME ORGANISÉ

La menace est bien réelle en Suisse

Le crime organisé est une menace «bien réelle», même en Suisse. La mafia italienne, notamment, blanchit ses fonds de ce côté-ci des Alpes et utilise la Suisse comme zone de repli ou comme base logistique pour ses activités criminelles. L'Office fédéral de la police (Fedpol) tire la sonnette d'alarme dans son rapport annuel. Certaines organisations mafieuses italiennes jouent un rôle déterminant en Suisse, depuis des années, même dans le domaine de la petite criminalité, a déclaré le directeur de Fedpol, Jean-Luc Vez. Les petits délits s'ajoutent au trafic de drogue et d'armes, au brigandage et autres extorsions de fonds menées avec violence. ● ATS

YVERDON

Un Pink Panther jugé par défaut

Le procès par défaut d'un des évadés de la prison lausannoise du Bois-Mermet s'est ouvert à Yverdon-les-Bains. Le ministère public a requis cinq ans de prison à l'encontre de ce Serbe de 45 ans, membre présumé des Pink Panthers, gang de braqueurs de bijoux. L'homme, déjà condamné en France à huit ans de prison, puis extradé en Suisse en 2012, s'est évadé le 14 mai dernier du Bois-Mermet, en compagnie de quatre autres détenus. Il est toujours en fuite. ● ATS



« La modification ne s'appliquera qu'aux magasins situés sur les axes d'autoroute ou le long des axes de circulation importants. »

CHRISTIAN LÜSCHER CONSEILLER NATIONAL GÉNEVOIS (PLR)

BRÉSIL La contestation populaire a poussé Dilma Rousseff aux promesses.

Comment le pays du football a mis la politique en avant

THOMAS DAYER, AVEC L'ATS ET L'AFP

Référendum, assemblée constituante spécifique visant à procéder à des réformes profondes, injection de 21 milliards de francs dans les transports publics, pactes contre la corruption, en faveur de la santé et de l'éducation: la présidente brésilienne Dilma Rousseff a pris des engagements forts.

C'est que la classe politique est confrontée à une contestation historique. Massive. Parfois fatale: entre lundi et mardi, dans une favela de Rio de Janeiro, un affrontement autour d'un embouteillage provoqué par une manifestation a fait sept morts dont un policier d'élite (les braquages dans les embouteillages sont fréquents).

Anthropologue au Laboratoire d'ethnographie métropolitaine de l'Université fédérale de Rio de Janeiro, Leticia de Luna Freira décrit la mobilisation.



Le prix des transports publics a été le déclencheur de vagues de protestations (ici à Rio de Janeiro). KEYSTONE

Comment un mouvement si fort a-t-il pu naître?

La population brésilienne, en particulier dans les villes comme Rio et São Paulo, souffre depuis de nombreuses années d'un système de transport précaire. L'augmentation régulière des tarifs de bus, parmi les plus chers au monde en regard du salaire minimum, a été le déclencheur. Les médias ont écrit que le géant s'était réveillé, dénonçant une certaine léthargie de la population lors de grandes mobilisations collectives. Il existe bien des groupes sociaux forts, mais la construction d'une unité d'action pour sensibiliser la population en général, en particulier la classe moyenne, a toujours représenté un défi en raison d'une fragmentation politique. Au sein des protestations, il n'est pas rare de trouver de nombreux jeunes qui n'ont jamais participé à un quelconque mouvement social.

Mais pourquoi s'est-il enclenché précisément maintenant?

«**Même un jeune de 16 ans me l'a dit: 'Il faut sortir de Facebook et aller dans la rue'.**»

LETICIA DE LUNA FREIRA
ANTHROPOLOGUE BRÉSILIENNE

L'augmentation du coût des transports n'était pas un problème isolé. Elle a été, comme un manifestant me le confiait, la goutte de vinaigre de trop. Ce problème-là est conjugué à une augmentation significative du coût de la vie due à un processus de marchandisation que notre pays a connu plus intensément au cours des dernières années, en particulier dans les villes qui accueilleront les méga-événements sportifs. Dans le cas de Rio, le coût de la vie a augmenté de manière écrasante, et les mil-

lions investis dans les travaux de «préparation» de la ville pour les Jeux olympiques sont loin d'avoir provoqué une amélioration de la qualité de vie de la population dans son ensemble, en particulier dans les domaines les plus critiques de la santé et de l'éducation. L'investissement a affecté l'immobilier, et a débouché sur l'expulsion de pauvres en faveur d'un prétendu «intérêt public». On relève un ensemble de facteurs. Les gens sont moralement indignés par les actes de l'Etat.

Les événements d'ailleurs, comme ceux de la Turquie, ont-ils à votre avis servi de sources d'inspiration?

Je crois, oui. Le Brésil vit un moment de grande visibilité mondiale en raison de grands événements internationaux. Les réseaux sociaux ont joué un rôle-clé, ici aussi. Le Brésil est le deuxième plus grand utilisateur de Facebook et Twitter, et ces réseaux ont été les principaux vecteurs par lesquels les gens ont été convoqués à des manifestations, ou ont débattu de leurs conséquences. Mais

même un jeune manifestant de 16 ans me l'a dit: «Il faut sortir de Facebook et aller dans la rue!»

Quels sont les slogans que les gens crient dans la rue?

Ils sont très variés. Les premières manifestations ont débouché sur un mouvement pluriel. Il y a la demande de services publics améliorés, la lutte contre la corruption, la baisse des dépenses publiques pour la Coupe du monde, etc. Le mouvement a également mis en évidence des conflits entre partis communistes et socialistes militants, et d'autres qui repoussent toute référence aux luttes partisans.

Au-delà des paroles de Dilma Rousseff, quelles perspectives attendez-vous désormais dans les actes?

Les manifestants voulaient avant tout sensibiliser les dirigeants aux problèmes sociaux urgents. Le fait que «le pays du football» ait mis la Coupe des Confédérations en arrière-plan, est un effet intéressant à lui seul, bien que les conséquences de ce processus dans les actes demeurent imprévisibles. ○

JUSTICE

Bernard Tapie et son avocat en garde à vue

L'avocat de Bernard Tapie, Me Maurice Lantourne, a de nouveau été placé en garde à vue hier dans l'enquête sur l'arbitrage controversé de son litige avec le Crédit lyonnais. Les policiers continuaient parallèlement à interroger l'homme d'affaires, qui s'était vu octroyer 403 millions d'euros en 2008.

Les juges d'instruction soupçonnent l'arbitrage, qui était venu solder un vieux contentieux né de la vente d'Adidas en 1993, d'avoir été biaisé au profit de Bernard Tapie, aujourd'hui âgé de 70 ans.

Pour les enquêteurs, il s'agit notamment de comprendre comment l'homme d'affaires – dont la garde à vue a été prolongée hier – a plaidé sa cause à l'Elysée et au ministère de l'Économie et quels pouvaient être ses éventuels liens avec les arbitres. C'est sur ce second point que le rôle de Me Lantourne, avocat de longue date de Bernard Tapie qu'il a connu en 1996, intéresse tout particulièrement les enquêteurs.

Ces derniers soupçonnent ainsi l'avocat d'avoir eu des relations professionnelles avec un des arbitres, Pierre Estoup, et de ne pas en avoir fait état au moment de l'arbitrage comme l'exige la loi. Lors de sa première garde à vue, Me Lantourne avait notamment été interrogé sur les conditions de désignation des arbitres.



Bernard Tapie. KEYSTONE

Ce fut un choix collégial, a-t-il dit en substance, mais contrairement à l'usage – un arbitre choisi par chaque partie et un troisième choisi par les deux autres –, le CDR (Consortium de réalisation, chargé du passif du Crédit Lyonnais) et le camp Tapie ont «codésigné» les trois arbitres.

Selon les indications de Me Gilles August, avocat du CDR, aux enquêteurs, c'est Me Lantourne qui a suggéré le nom de Pierre Estoup. C'était un nom parmi d'autres, avait déclaré Me Lantourne aux enquêteurs.

M. Estoup a été mis en examen pour «escroquerie en bande organisée» dans cette enquête. Lors de leur perquisition, les enquêteurs ont mis la main sur un courrier de Pierre Estoup à Me Lantourne sur l'arbitrage, qui pourrait s'avérer compromettant. ○ **ATS-AFP**

SANTÉ

Plus de 16 000 femmes se sont fait retirer leurs prothèses PIP

Plus de 16 000 femmes se sont fait retirer en France leurs prothèses mammaires PIP contenant un gel de silicone frauduleux, selon un bilan arrêté fin mai par l'agence de produits de santé ANSM. Quelque 30 000 femmes portent de tels implants en France. ○ **ATS-AFP**

ÉTATS-UNIS

Plus d'un million de francs disparaît sur un vol de Swiss vers New York

Environ 1,2 million de dollars (1,12 million de francs) en cash ont disparu sur un vol de la compagnie Swiss en direction de New York. Le délit a été découvert après l'atterrissage lundi soir de l'avion helvétique à l'aéroport de JFK. La police aéroportuaire et les agents du FBI enquêtent sur ce vol. Le réceptacle où devait se trouver l'argent, caché dans un conteneur de l'appareil de Swiss, a été retrouvé vide par des représentants de la compagnie suisse. Impossible de savoir dans l'immédiat si ce million a été volé au départ ou à l'arrivée du vol. ○ **ATS**

MOYEN-ORIENT Moins d'acquisitions, un soutien moins prononcé aux islamistes: le nouvel émir se veut plus discret.

Avec Cheikh Tamim, le Qatar entre dans une nouvelle ère

Drôle d'ambiance mardi à Doha: «Même si l'on s'y attendait, confie un expatrié, on ressent quand même une atmosphère de fin de règne.» Dans la matinée, l'émir Cheikh Hamad annonçait qu'après 18 ans au pouvoir, il abdiquait en faveur de son fils Tamim, l'héritier du trône. A 33 ans, celui-ci devient le plus jeune monarque du Golfe.

L'ex-émir a tenu parole, cédant le pouvoir de son vivant, ce qui ne s'était pas vu depuis 1952, lorsque le roi Farouk avait lâché les rênes de l'Égypte. Les Qataris ont été officiellement invités à «prêter allégeance à son altesse Cheikh Tamim Ben Hamad al-Thani», lequel doit s'adresser

demain à ses sujets. On est très loin de la prise de pouvoir mouvementée de Hamad en 1995, lorsqu'il avait profité d'un séjour en Suisse de son père, l'émir Khalifa, pour s'emparer du trône. L'émirat allait alors entamer sa course effrénée vers les gigantesques réserves de gaz.

Une passation dans le calme

Cette fois, la passation se fait en douceur. Les chancelleries avaient été averties il y a quelques mois. «Que va devenir l'émir?», s'interroge un banquier français. Il devrait rester conseiller de son fils pendant un certain temps. Même si Tamim



Le Cheikh Tamim Ben Hamad al-Thani, nouvel homme fort du Qatar. KEYSTONE

gérerait déjà d'importants dossiers, comme la sécurité et le sport, le nouveau maître du Qatar aura besoin des conseils avisés

de celui qui a transformé une bande de désert inhospitalière en un pays devenu le plus riche au monde par habitant. D'autant

que le futur prince héritier – le fils aîné de Tamim – n'a que 5 ans. D'où l'idée avancée par le diwan de nommer un vice-émir en la personne de Cheikh Abdallah, l'oncle de Tamim, qui fut premier ministre jusqu'en 2007.

«Tamim dispose de jeunes qui lui sont dévoués», souligne le banquier. Le prochain gouvernement devrait intégrer cette nouvelle génération à qui l'ex-émir a dit vouloir transmettre le flambeau. Le prochain premier ministre pourrait être l'actuel ministre des Affaires intérieures, Abdullah al-Thani, un membre de la famille régnante.

Sur le plan intérieur, Tamim pourrait écouter les doléances

des plus conservateurs pour freiner le développement de l'émirat. Ses bonnes relations avec ses voisins saoudien et émirien devraient en parallèle faciliter une détente régionale. Quant à la diplomatie, elle devrait être moins interventionniste et peut-être moins favorable aux islamistes liés aux Frères musulmans.

«Tamim aura son style à lui», souligne un de ses amis français. «Il sera moins dans les acquisitions de trophées et dans le bling-bling. Il ne va pas engager de dépenses pour s'acheter une image. Contrairement à sa sœur Mayassa, il ne va pas faire, par exemple, de surenchère sur le marché de l'art.» ○ **GEORGES MALBRUNOT - Le Figaro**



L'Union europeenne renonce a des sanctions contre la Suisse apres que le Conseil federal a bouge sur l'imposition des entreprises. KEYSTONE

FISCALITE DES ENTREPRISES Les Vingt-Sept adoptent des conclusions conciliantes sur leurs negociations avec la Confederacion.

Echange de bons procedes entre la Suisse et l'Europe

BRUXELLES TANGUY VERHOOSSEL

C'est un echange, fut-il provisoire, de bons procedes. Alors que la Suisse s'est declaree «disposée» a faire certaines concessions a l'Union dans le domaine de la fiscalite des entreprises, les Vingt-Sept ont mis hier une sourdine a leur menace de sanctions.

Les ministres des Affaires etrangeres des Vingt-Sept ont adopte des conclusions et un rapport consacres au «code de

conduite» que les Etats de l'UE doivent respecter, dans le domaine de la fiscalite des entreprises. Son application les a deja contrains a demanteler une centaine de mesures jugees dommageables pour la concurrence. L'Union, qui entretient depuis plusieurs annees une polémique avec Berne sur certains regimes fiscaux cantonaux (dont beneficiaient les holdings, les societes de domicile et les societes mixtes), s'est donne pour objectif d'etendre l'application des «principes et criteres» de son code au territoire helvétique. Elle a a plusieurs reprises menace de frapper la Suisse de sanctions unilaterales au cas ou elle ne lacherait pas de lest.

Berne a commence a le faire

«Nous sommes disposes a modifier cinq regimes fiscaux», a decla-

ré le 29 mai le futur ex-secrétaire d'Etat suisse Michael Ambühl. Ils concernent, outre les regimes cantonaux incrimines, deux des quatre dispositifs federaux qui sont egalement dans le collimateur de l'UE: les structures dites principales et les «swiss finance branches».

Dans ce contexte, Berne a propose d'etablir, d'ici a la fin de 2013, une «feuille de route» qui devrait toutefois, selon elle, intégrer des contreparties. Elle réclame notamment que les Vingt-Sept s'engagent, par écrit, a s'abstenir d'adopter des «mesures de rétorsion qui seraient discriminatoires» a son egard.

L'Europe ne s'est pas prononcée sur la demande

Ils «encouragent» simplement la Commission a poursuivre ses discussions avec la Suisse jusqu'en decembre, en notant qu'elles se sont «intensifiees» ces der-

niers temps et que des «progrès peuvent être accomplis» en vue d'atteindre l'objectif, intangible, qu'ils se sont fixés: étendre au territoire de la Confédération l'application de leurs propres règles. Ce langage, très diplomatique, est certes encourageant, mais témoigne egalement de la méfiance que nourrit l'UE à l'egard de la Suisse. «On conserve toujours, sous le coude, l'arme des rétorsions», témoigne un diplomate.

Et pour cause: le Conseil fédéral pourrait poser des conditions supplémentaires au bon déroulement de son «dialogue» avec l'Union, dans le domaine de la fiscalité (des entreprises ou de l'épargne).

Elles seraient directement liées à l'évolution des négociations que les deux parties ont engagées sur l'aspect institutionnel du développement de leurs relations.

INDICATEURS THOMSON REUTERS logo and source information.

Table of stock indices: DJ Euro Stoxx 50, FTSE 100, Nasdaq Comp., SPI, DAX 30, Dow Jones, SMI, CAC 40, SMIM, Nikkei 225.

Change table with columns: DEVICES (achat, vente), BILLETS (achat, vente), avec CHF 1 j'achète. Rows include Euro, Dollar US, Livre sterling, Dollar canadien, Yens, Cour. suédoises.

Métaux table with columns: OR, ARGENT, PLATINE (achat, vente). Rows include Once/USD, Kg/CHF, Vreneli 20.

MARCHÉ SUISSE (cours en CHF)

Table of Swiss market values: SMI, AUTRES VALEURS, and various company stock prices (ABB, Actelion, Adecco, etc.).

MARCHÉS ÉTRANGERS

Table of foreign market values: Autodesk, Baxter, Celgene, Fiat Ind., Johnson & J., LVMH, Movado, Nexans, Philip Morris, PPR, Stryker.

LVMH: action au porteur, N: Action nominative. Bj: bon de jouissance, d: cours demandé, o: cours offert.

PUBLICITE

BCN ECOHABITAT PRIME ÉCOLOGIQUE advertisement for green housing with 0.5% interest on mortgage.

FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

Table of SwissCanto investment funds: (CH) BF CHF, (CH) BF Conv. Intl., (CH) BF Corp H CHF, (CH) BF Corp EUR, (CH) BF Intl., (CH) Commodity A, (CH) EF Asia, (CH) EF Emer Mkts A, (CH) EF Euroland A, (CH) EF Europe, (CH) EF Green Inv A, (CH) EF Gold, (CH) EF Intl., (CH) EF Japan, (CH) EF N-America, (CH) EF Sm&MC Swi, (CH) EF Switzerland, (CH) EF Tiger A, (CH) EF Value Switz, (CH) SMI Index Fd, (CH) SPI Index Fd, (LU) BI Med-Ter CHF, (LU) BI Med-Ter EUR, (LU) BI Med-Ter USD, (LU) EF Climate B., (LU) EF Innov Ldrs B., (LU) EF Sel Energy B., (LU) EF Sel HealthC., (LU) EF Sel Intl B., (LU) EF Sel Int'l Jap., (LU) EF Sm&MC Nam., (LU) EF Water B., (LU) MM Fd AUD, (LU) MM Fd CAD, (LU) MM Fd CHF, (LU) MM Fd EUR, (LU) MM Fd GBP, (LU) MM Fd USD, (LU) Sic II Bd CHF, (LU) Sic II Bd EUR, (LU) Sic II Bd USD, (Eq) Top Div Europe, (Eq) Sel N-America B., (Eq) Sel Europe B., (Bond) Inv AUD B., (Bond) Inv CAD B., (Bond) Inv CHF B., (Bond) Inv EUR B., (Bond) Inv GBP B., (Bond) Inv JPY B., (Bond) Inv USD B., (Bond) Inv Intl B., (Pf) Income A., (Pf) Income B., (Pf) Yield A., (Pf) Yield B., (Pf) Yield EUR A., (Pf) Yield EUR B., (Pf) Balanced A., (Pf) Balanced B., (Pf) Bal. EUR A., (Pf) Bal. EUR B., (Pf) GI Bal. A., (Pf) GI Bal. B., (Pf) Growth A., (Pf) Growth B., (Pf) Growth A EUR., (Pf) Growth B EUR., (Pf) Equity A., (Pf) Equity B., (Pf) GI Eq. A EUR., (Pf) GI Eq. B EUR., (Val) Valca, (LPP) P Portfolio 10., (LPP) P Portfolio 25., (LPP) P Portfolio 45., (LPP) P Oeko 45.

TAUX DE RÉFÉRENCE (en%) table with columns: dernier, préc. Rows include Rdt oblig. CH 10 ans, Rdt oblig. US 30 ans, Rdt oblig. All 10 ans, Rdt oblig. GB 10 ans, Rdt oblig. JP 10 ans.

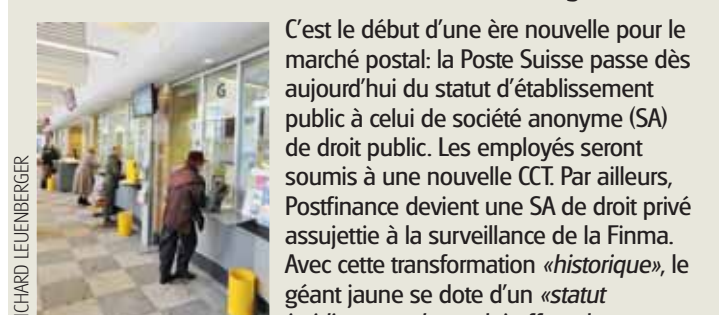
MATIÈRES PREMIÈRES table with columns: dernier, préc. Rows include Prix du brut (NYME \$ par baril), Huile de chauffage par 100 litres.

Margot Mazout Huile de chauffage advertisement with contact number 0844 844 644.

BANQUES Credit Suisse ne doit pas livrer ses données

Le Tribunal de première instance de Genève a ordonné à Credit Suisse de ne pas transmettre de données d'un de ses anciens employés. C'est une première dans le cadre de mesures provisionnelles, après avoir entendu la banque, a indiqué hier l'avocat de l'employé Douglas Hornung. «Cette décision est très favorable à la protection de l'employé en question et redonne de l'espoir à tous les employés qui redoutent de nouvelles transmissions de données», a-t-il affirmé. Le tribunal fait interdiction à Credit Suisse, dans son ordonnance de 22 pages datée du 21 juin, de transmettre, communiquer ou porter à la connaissance de tiers ou d'Etat tiers des documents concernant l'employé. La banque peut faire appel dans les dix jours. ATS

CHANGEMENTS La Poste et Postfinance changent de statut et se transforment en société anonyme



C'est le début d'une ère nouvelle pour le marché postal: la Poste Suisse passe dès aujourd'hui du statut d'établissement public à celui de société anonyme (SA) de droit public. Les employés seront soumis à une nouvelle CCT. Par ailleurs, Postfinance devient une SA de droit privé assujettie à la surveillance de la Finma. Avec cette transformation «historique», le géant jaune se dote d'un «statut juridique moderne» lui offrant la marge de manœuvre nécessaire pour mener à bien ses nombreuses missions, s'est félicité hier à Berne Peter Hasler, président du conseil d'administration de la Poste Suisse, lors d'une conférence de presse. La Poste est aussi mieux armée pour relever les défis auxquels elle est confrontée, a-t-elle ajouté, rappelant les baisses du chiffre d'affaires et du volume de courrier enregistrés l'an dernier. Pour les clients, rien ne change donc. En ce qui concerne les employés du géant jaune en revanche, ils seront soumis à une nouvelle convention collective de travail (CCT). Les négociations avec les partenaires sociaux doivent démarrer à la mi-août pour aboutir en 2015. ATS

TÉLÉCOMMUNICATIONS Orange érigera de nouvelles antennes

Afin d'accroître de 5 à 6% sa couverture du territoire, Orange Suisse entend ériger cette année 280 nouvelles antennes de téléphonie mobile. Selon son patron, Johan Andsjö, l'opérateur établi à Renens (VD) s'est déjà vu délivrer des permis de construire pour 300 installations. Dans un contexte de vive concurrence, Orange Suisse mise aussi sur le réseau mobile de la nouvelle génération, appelé LTE. Selon son directeur général, Orange Suisse bénéficie d'un gros avantage par rapport à la concurrence du fait que le nouveau standard LTE ne peut pour l'heure être exploité que sur les fréquences sur lesquelles l'opérateur vaudois a basé l'ensemble de son réseau. De ce fait, Orange a besoin de moins d'antennes que ses concurrents. ATS

OISEAUX Un Soleurois est sous enquête pour avoir volé des plumes de rapaces dans des musées de Suisse – dont un à Neuchâtel –, d'Allemagne et d'Autriche.

Plusieurs musées plumés

SERGE GUMY

L'affaire occupe huit lignes seulement du rapport annuel de l'Office fédéral de la police, présenté hier à la presse. Elle vaut pourtant son pesant de cacahuètes ou de petites graines: des musées de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche ont subi une série de vols de plumes d'oiseaux. Les dégâts aux collections, qualifiés de «considérables», se monteraient à près de cinq millions de francs.

En charge du dossier, le Ministère public de Bâle-Ville confirme enquêter sur un quadragénaire soleurois, passionné de rapaces, dont la collection a été saisie en novembre dernier lors d'une perquisition. L'homme l'aurait constituée en dérobant des plumes dans les collections scientifiques des musées de Berlin, Vienne, Stuttgart, Munich, Berne, Bâle et Neuchâtel.

La justice bâloise n'en dira pas plus pour le moment, l'instruction étant toujours en cours. Elle porte sur des vols qui se sont produits entre 1995 et 2012 – une longue période qui complique les investigations.

Pour le reste, c'est motus et bec cousu. Par chance, le milieu scientifique gazouille davantage. L'auteur des vols de plumes y est connu comme le loup blanc – ou dans son cas, comme le gypaète barbu. Car cet amateur très éclairé, aux connaissances reconnues, poursuivait un objectif: «Il rêvait de posséder une collection de plumes de tous les rapaces du monde», explique Manuel Schweizer, responsable de la collection ornithologique du Musée d'histoire naturelle de Berne.

Faux scientifique

Pour constituer ce trésor, l'homme fondait sur les collections scientifiques de différents musées – les oiseaux exposés étant généralement sous verre, et donc trop bien protégés. Le voleur parvenait à accéder aux réserves en se faisant passer pour un chercheur. A la moind-



Le collectionneur a sévi dans plusieurs musées de Suisse, dont le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel.

ARCHIVES DAVID MARCHON

dre inattention de ses hôtes, il arrachait des plumes de la queue et des ailes, qu'il a disposées chez lui sur des planches de collection.

C'est à Berlin, sur trois rapaces empaillés, que ses ravages ont été constatés pour la première fois. Les responsables du musée ont fait le lien entre cette triste découverte et la récente visite d'un ornithologue amateur suisse très intéressé par les oiseaux en question. Ils s'empressèrent alors d'alerter leurs homologues d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse.

En parallèle, la justice est entrée en action. «Ce cas de vol de plumes ne constitue pas une première pour nous. Mais ce qui était extraordinaire dans cette affaire, c'est que nous étions sous la pression du temps», explique Rainer Wahl, spécialiste du trafic des biens culturels à l'Office fédéral de la police. «Un journal autrichien s'appretait en effet à révéler les vols de plumes, et notre suspect allait à coup sûr en être informé dans les heures suivantes. Nous devons donc aller vite pour éviter que le suspect ne détruise des pièces

à conviction. Par chance, un procureur allemand a alors ordonné une perquisition. Et sa demande, que nous avons transmise à la justice soleuroise, a été acceptée.»

Neuchâtel est touché

La perquisition effectuée au domicile du collectionneur permet à la police de remettre la main sur des plumes de provenance illégale. Certaines sont issues du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. Son directeur, Christophe Dufour, confirme que son institution a subi elle aussi des vols dans sa collection scientifique. Sur combien d'oiseaux? Pour quel montant? L'affaire étant en cours, il se montre avare en détails. Christophe Dufour précise simplement que les vols concernent autant des espèces rares que des espèces communes.

Comme dans les autres musées, le coupable présumé se prévalait de motifs scientifiques lors de ses visites. «Nous n'avons pas vérifié ses diplômes. Le milieu est basé sur le principe de la confiance.» Elle est rompue: le mu-

séum étudie d'ailleurs le dépôt d'une plainte pénale.

A Berne, où le suspect s'est présenté pour la dernière fois en 2000, ce sont 21 oiseaux empaillés – buses, aigles, faucons – qui ont perdu des plumes dans l'affaire, selon Manuel Schweizer. «Certes, ce ne sont que des oiseaux empaillés. Mais certaines pièces, dont la moitié des plumes de la queue ont été arrachées, sont inutilisables», déplore l'ornithologue.

Les dégâts totaux commis par le collectionneur compulsif sont estimés à cinq millions de francs. Une somme qui tient compte de la valeur assurée des pièces, pas de la valeur vénale des plumes. «Il n'y a pas de marché», certifie Nathalie Rochat, porte-parole de l'Office vétérinaire fédéral. Manuel Schweizer n'en est pas si sûr: «Il y a vraisemblablement un marché noir. Et à coup sûr, il y a un marché d'échanges.» Mais le voleur de plumes assure au «Blick» que ce n'est pas l'argent qui le fait planer. «Je n'ai pas agi par rapacité. Je n'ai pas vendu les plumes.»

● La Liberté

RUSSIE

Depardieu accidenté à Moscou

Gérard Depardieu, qui tourne un film en Russie, a été légèrement blessé lors d'un accident de la circulation en plein centre de Moscou, a rapporté hier le quotidien «Izvestia». Le minibus qui transportait l'acteur français a été percuté par un taxi qui a grillé un feu rouge.

«Les six passagers du car ont été légèrement égratignés. Ils ont refusé une hospitalisation, mais ont toutefois été emmenés dans une clinique privée française pour un examen», a précisé le journal.

L'accident a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche près de l'hôtel Metropol, à quelques pas du Kremlin. Le chauffeur du taxi avait été précédemment interpellé pour conduite en état d'ébriété et n'avait plus le droit de conduire.

Vendredi, Gérard Depardieu a été condamné en son absence

par le tribunal correctionnel de Paris à 4000 euros d'amende et six mois de suspension de permis pour conduite en état d'ivresse sur son scooter à Paris en novembre 2012.

L'acteur s'était vu octroyer la nationalité russe en janvier par le président russe Vladimir Poutine, après une polémique avec le premier ministre français Jean-Marc Ayrault qui avait qualifié de «minable» sa décision de quitter la France pour la Belgique pour des raisons fiscales.

Le comédien ne cesse depuis d'afficher son admiration pour la Russie. Il doit débiter en septembre le tournage d'un film sur les Jeux olympiques d'hiver 2014 en Russie avec un légendaire skieur autrichien et une députée russe, selon le producteur russe du film. ● ATS-AFP



Gérard Depardieu tourne un film en ce moment en Russie. KEYSTONE

PRÉCISION

Fruits secs et petits commerçants

Notre article du 22 juin consacré au succès des fruits secs évoquait essentiellement les grandes surfaces et les chaînes de distribution. Or, il était illustré par une photo d'un stand sur un marché: le propriétaire de ce stand, Jacques Perrolle, marchand itinérant depuis dix ans à travers la Suisse romande, tient à souligner qu'il n'a rien à voir avec les grandes surfaces et autres chaînes citées dans l'article. ● RÉD

DRÔME

Une femme et ses trois enfants assassinés

Les corps d'une femme et de ses trois enfants, tous tués à l'arme blanche, ont été retrouvés lundi et hier dans le sud de la France, près d'Avignon. Le père est activement recherché par la gendarmerie, ont indiqué des sources concordantes. En instance de séparation, la mère âgée de 29 ans avait déjà été retrouvée lundi en fin d'après-midi dans une mare de sang au domicile de sa propre mère. Les corps des trois enfants ont été retrouvés hier matin à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans le département de la Drôme, à environ un kilomètre de l'endroit où le corps de la mère a été retrouvé lundi. ● ATS-AFP

MEURTRE DE MONTIGNY

Francis Heaulme sera rejugé

Déjà condamné à perpétuité pour neuf meurtres, Francis Heaulme va à nouveau occuper une place qu'il ne connaît que trop bien: le banc des accusés d'une cour d'assises. Hier, la Cour de cassation a décidé de valider le renvoi du tueur en série pour le meurtre de deux enfants de huit ans, en 1986, à Montigny-lès-Metz (Moselle). L'une des affaires les plus médiatiques est donc relancée après déjà moult rebondissements. Le procès devrait se tenir début 2014.

Car avant Francis Heaulme – celui que l'on baptise désormais «le routard du crime» – c'est une autre figure qui avait occupé, une première fois, le banc des accusés pour cette même affaire: Patrick Dils. Avant d'être définitivement innocenté, ce dernier

avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de la Moselle, à Metz, en janvier 1989.

Mais, en 1997, coup de théâtre: un gendarme avait rendu compte d'une conversation qu'il avait eue cinq ans plus tôt avec Francis Heaulme et qui lui avait révélé être présent lors des meurtres des deux garçonnets, Cyril Beining et Alexandre Beckrich. Vérification faite: il avait bien travaillé dans une usine située à quelques centaines de mètres du lieu des crimes. Patrick Dils qui avait alors obtenu une procédure de révision de son procès, était pourtant à nouveau condamné. Un an plus tard, il avait enfin été mis hors de cause, acquitté en 2002 par les assises du Rhône.

● ANGLIQUE NÉGRONI - Le Figaro

DANSE Ce nouvel héritier aurait des droits sur l'œuvre du créateur.

Le fils adoptif de Béjart entre en scène

La Fondation Maurice Béjart a pris connaissance de l'arrêt émis par le Tribunal fédéral en faveur d'Eiji Mihara dans le cadre de sa demande d'adoption. Une déléguée rencontrera prochainement le fils adoptif posthume de l'artiste, «dans un esprit positif».

Dans un communiqué publié hier, la Fondation dit partager l'émotion de Eiji Mihara. Lors de sa conférence de presse, il a fait part de son désir de continuer à faire rayonner l'œuvre de Maurice Béjart, particulièrement grâce au Béjart Ballet Lausanne. La fondation en est «très heureuse».

Ainsi que l'a rappelé Eiji Mihara, l'ensemble des chorégraphies de Maurice Béjart appartient à deux fondations, poursuit le



Maurice Béjart. KEYSTONE

communiqué. Elles ont été constituées du vivant de l'artiste et il en a déterminé tant les objectifs que la liste des membres, tous bénévoles.

Maurice Béjart a désigné Gil Roman comme président et seul responsable artistique des fondations. Il a placé Gil Roman à la direction artistique du BBL, afin

qu'il n'y ait pas de dissonance entre les fondations détentrices des droits et la compagnie.

Le chorégraphe a encore pris soin de désigner aux conseils des deux fondations des personnes d'horizons différents en qui il avait pleine confiance pour poursuivre les objectifs qu'il avait fixés. Avec le temps, les membres ont coopté de nouveaux membres, parmi lesquels le neveu de Maurice Béjart.

Le Tribunal fédéral (TF) vient de reconnaître Eiji Mihara, assistant personnel de Maurice Béjart durant 25 ans, comme «fils adoptif posthume» du chorégraphe. Selon le code civil, il pourrait hériter d'une partie des droits sur l'œuvre du créateur. ● ATS



ATHLÉTISME

Tyson Gay en vedette à Lausanne

L'Américain Tyson Gay, sprinter le plus rapide de 2013 tant sur 100 que sur 200 m en découdra notamment avec Asafa Powell à Athletissima, le 4 juillet. **PAGE 24**

SPORTS

VTT Les Mondiaux de marathon passeront samedi sur la piste de ski de Kitzbühel.

Huguenin à l'assaut de la Streif

PATRICK TURUVANI

Une petite centaine de kilomètres et 4400 mètres de dénivellation positive, répartis en quatre grosses montées, dont l'avant-dernière qui coïncide avec le départ de la célèbre piste de Coupe du monde de ski de Kitzbühel (via le Steilhang et la Mausefalle): voilà ce qui attend Jérémy Huguenin samedi à Kirchberg lors des Mondiaux de marathon. Son objectif, ou son espoir, ou juste un vague pronostic: finir dans le top 20, voire le top 10 si les jambes sont (très) bonnes. «Mais je préfère ne rien me fixer de précis, pour ne pas être déçu si cela ne marche pas», souffle-t-il.

A 24 ans, le Neuchâtelois a déjà la sagesse du chevronné. Il sait trop bien qu'en sport, et plus encore en VTT, où la défaillance et l'incident mécanique sont d'insatiables broyeurs de rêve, rien n'est acquis. Sa forme du printemps – 18e des Européens de marathon, 5e des championnats de Suisse, 2e du Raid Evolénard et de la BerGiBike – lui permet juste de voyager serein jusqu'au Tyrol autrichien. Une fois le coup de pistolet tiré, un nouveau jour commence, et il est bon ou pas. «Je dois juste espérer que la forme reste. C'est mieux que de devoir prier pour qu'elle revienne», sourit le coureur BMC.

Un saut dans l'inconnu

Jérémy Huguenin participera à ses troisièmes championnats du monde après ceux de 2007 en Ecosse (12e en juniors à Fort William) et de 2011 à Champéry (19e en M23). Il avoue partir dans l'inconnu presque complet. «Je sais qu'il y a beaucoup de dénivelé, mais je ne connais pas du tout le parcours, je me contenterai de regarder la carte et le profil sur internet», souffle le protégé de Ber-



Jérémy Huguenin (ici lors du VTT Planeyse 2013) aborde les championnats du monde de marathon avec le moral et une forme du tonnerre! ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

nard Maréchal, qui ne prendra la direction de l'Autriche que demain. «Il est bien trop tard pour se lancer dans une reconnaissance du tracé, même par secteurs. Vendredi, je roulerai tranquillement au plat. C'est une course qui a lieu chaque année (www.kitzalpbike.at) et les favoris savent sans doute à quoi s'attendre. Moi pas. Si cela se joue sur des petits détails, ce ne sera pas à mon avantage. Mais je ne me fais pas trop de souci. En principe, ce genre de course se gagne à la pédale, ce sont les jambes qui déci-

dent. Le seul problème, c'est que je ne pourrai pas anticiper, ni savoir s'il faut plutôt être en tête de son groupe avant telle descente ou tel passage technique.»

Pas grave. La longueur même de la course est souvent l'alliée des coureurs décrochés. «En marathon, on peut se permettre de perdre du temps pour en gagner ailleurs, notamment lors des ravitaillements ou en négociant prudemment certaines descentes», relance Jérémy Huguenin. «En général, ça part vite pour faire une

première sélection, et ensuite ça tempore un peu. Je pense que le peloton va sécréter par l'arrière. Et que le dernier qui restera devant l'emportera.»

Kulhavy s'invite au départ

Samedi, le Neuchâtelois espère faire un maximum de route dans le bon wagon. «Je n'ai jamais participé à des Mondiaux de marathon, je n'ai aucune référence, aucun classement à améliorer, j'ai un peu le beau rôle», sourit-il. «Je serais déjà très content avec

un top 20, et si j'ai vraiment des bonnes jambes, c'est peut-être possible de finir pas loin des dix premiers. Cela dépendra aussi de la participation. En plus des spécialistes de longue distance, il y aura quelques coureurs de cross au départ, comme le Tchèque Jaroslav Kulhavy, champion olympique à Londres. Si d'autres de son niveau ont la même idée que lui, ça va sérieusement rehausser le niveau!»

Champion du monde de marathon en 2007 et en 2011, titré en 2008 en cross-country, le Ber-

nois Christoph Sauser sera l'un des favoris de l'épreuve. «Il vise clairement le titre. Et il ne m'a battu que de 41 secondes à la BerGiBike», conclut Jérémy Huguenin. «Bon, il faut encore ajouter 1h30 de course et 2000 m de dénivellation! J'y vais d'abord pour me faire plaisir, prendre de l'expérience et découvrir les adversaires des autres pays.» En vue notamment du Grand Raid Verbier-Grimontz, également surligné en rouge dans l'agenda du coureur BMC (4e en 2012). ◊

«La Trans, c'est les Mondiaux de Neuchâtel!»

Jérémy Huguenin est catégorique: «Sans la Trans, je ne ferais pas de vélo de compétition aujourd'hui!» En 1999, après avoir tâté de la course à pied sur le Tour du canton, le Neuchâtelois, déçu de ses résultats parce qu'il n'était «pas tout devant», a voulu voir ce que cela donnerait sur un VTT. «Une semaine plus tard, je gagnais la première étape que je disputais sur la Trans, dans la catégorie cross. J'avais 10 ans!» Il venait de mettre le feu aux poudres qui le feraient exploser sur la scène nationale en 2003, avec sa première victoire au général de la Coupe suisse en mega (il gagnera encore en juniors en 2007). «De 1999 à 2008, j'ai couru

les 50 étapes de la Trans, et j'ai porté 47 fois un maillot jaune, seul Nils Correvon a réussi à m'en piquer trois», sourit Jérémy Huguenin. «En 2007, lors de ma dernière année en juniors, j'ai gagné le scratch. C'est presque le plus grand moment de ma carrière! La Trans, c'est les Mondiaux de Neuchâtel!» Vainqueur de six étapes au total, le Neuchâtelois s'imposera encore en 2008. Il y a «de grandes chances» que Jérémy Huguenin soit au départ de la dernière étape mercredi prochain aux Ponts-de-Martel. «En toute décontraction, pour revoir du monde et avec la forme du moment.» Soit quatre jours après son marathon des Mondiaux. ◊



Jérémy Huguenin, encore junior et vainqueur de la Trans en 2007 ARCHIVES DAVID MARCHON

QUATRIÈME ÉTAPE FORESTIÈRE CE SOIR À BEVAIX

La quatrième et avant-dernière étape de la Raiffeisen Trans aura lieu ce soir (19h) à Bevaix, avec départ et arrivée à La Rouvraie (Kid's Trans dès 16h, départs à la carte de la randonnée de 78 km entre 16h35 et 18h30). La boucle de 16,1 km (+420 m de dénivellation) est entièrement tracée sur le flanc sud de la Montagne de Boudry, avec un aller par le haut et un retour par le bas, via la métairie de Bindith et les bois situés en dessus de Perreux. «C'est un parcours 100% forêt, sans aucun mètre de goudron, avec beaucoup de relances, des montées et des descentes à tout moment, c'est vraiment parfait pour la pratique du VTT», s'enflamme Michel Sinz, de Sport Plus. «Les parcours des enfants sont également tracés dans la forêt. On a trouvé des passages très sympas.»

Les organisateurs signalent par ailleurs que les routes qui mènent à La Rouvraie seront mises en sens unique. La montée se fera par Plan-Jacot et la descente par Les Ouches. Les véhicules seront parkés sur la chaussée en épi, selon les consignes données sur place. ◊

PUBLICITÉ



RAIFFEISEN
RAIFFEISEN TRANS

Sponsor Titre

RAIFFEISEN

Partenaires Presse

L'EXPRESS **L'Impartial**

elexa
...www.elexa.com

Sponsor ravitaillement
MIGROS

Neuchâtel

GARAGE HAUTERIVE
1, SAUTTEY SA
2008 Hauterive

VECTOR
Communication

CRAFT

geomatic
swissgeo

Sponsors Or

ATHLÉTISME Le «boss» du meeting de la Pontaise agacé par les défections des sprinters.

Tyson Gay sera l'étoile la plus brillante d'Athletissima

Placé à un mois des Mondiaux de Moscou, coincé entre les réunions de Birmingham et Paris, le meeting de Lausanne (4 juillet) doit se battre plus que d'habitude cette année pour présenter un plateau à la hauteur de sa réputation. Au forfait de Yohan Blake et à l'absence d'Usain Bolt s'ajoute la défection de dernière minute de Justin Gatlin, mais la réunion garde fière allure avec Tyson Gay en vedette majeure sur 100 m.

«Il a été très difficile cette année de monter le plateau. Le printemps pourri et le fait que beaucoup d'athlètes aient fortement décompressé après les Jeux pour se réserver aujourd'hui pour les Mondiaux de Moscou (réd: en août) l'expliquent. Pour bon nombre d'entre eux, les meetings passent en deuxième position», a relevé devant la presse le patron d'Athletissima Jacky Delapierre.

Calendrier bizarre

A ces raisons s'ajoute un calendrier bizarrement construit, qui place trois réunions de Ligue de diamant en l'espace de six jours (!): Birmingham le 30 juin, Lausanne le 4 juillet et Paris le 6 juillet. Pour des raisons de disponibilité du Stade de France, les organisateurs parisiens sont venus troubler l'ordonnement habituel. Conséquence, il aurait été tellement compliqué de faire courir Usain Bolt deux fois en deux jours, à Lausanne puis Paris, qu'Athletissima a renoncé à se plier en quatre pour le faire venir (mais la mégastar sera présente sur les bords de la Seine). Son jeune compatriote Warren Weir, tout frais vainqueur des sélections jamaïcaines en 19"79 sur 200 m, ne sera pas non plus sur les rives du Léman mais bien à Paris.

Le sauteur en hauteur qatari Mutaz Barshim (2m40 cette année) est pour sa part empêché par sa fédération de se déplacer à Lausanne. Quant à Justin Gatlin, qui était très attendu sur



Tyson Gay domine le sprint mondial en ce début de saison. KEYSTONE

la ligne droite, il a annoncé ce début de semaine son forfait, officiellement en raison d'une «légère contracture à une cuisse». De quoi «un peu énerver» Jacky Delapierre. Certains murmurent – en voyant également le forfait du champion du monde Yohan Blake, annoncé ce week-end – que les rivaux de Tyson Gay refusent de se mesurer à lui avant Moscou, tant l'Américain semble intouchable. Car Gay est annoncé très fort à Lausanne.

Double vainqueur aux sélections US ces derniers jours à Des Moines (9"75 sur 100 m et

19"74 sur 200 m, meilleurs chronos de l'année), la fusée du Kentucky sera la grande attraction de la réunion lausannoise, sur 100 m. Le Jamaïcain Asafa Powell lui donnera la réplique ainsi que six autres athlètes ayant déjà couru sous les 10", plus le Français Jimmy Vicaut, en pleine ascension.

Pas que le 100 m

Même privé de quelques témoins, le meeting lausannois ne devrait pas manquer de piment et remplira la Pontaise. Chaque année, il s'y produit l'un ou l'autre exploit inattendu. Hormis le 100 m, l'étrincelle viendra peut-être cette fois du 200 m messieurs, avec le Jamaïcain Jason Young face à l'Américain Isiah Young. Ou de la perche masculine, où l'affrontement entre Renaud Lavillenie et les Allemands pourrait culminer à plus de 6 m. Ou encore du 1500 m, avec la nouvelle pépite suédoise Abeba Aregawi face à la revenante Maryam Jamal... ou du relais 4 x 100 m suisse féminin, qui se mesurera aux félins Jamaïcaines et Américaines, record de Suisse (43"51) dans le viseur. **SI**

HOCKEY SUR GLACE Les Blackhawks remportent la Coupe Stanley en battant Boston.

Chicago sacré au bout du suspense

Deux buts inscrits en l'espace de 17 secondes lors des... 76 dernières du match ont offert la Coupe Stanley à Chicago. Les Blackhawks se sont imposés 3-2 à Boston, remportant ainsi la finale 4-2. Un dénouement extraordinaire pour la plus courte saison de l'histoire de la NHL.

«Vous ne savez jamais ce qui peut arriver, alors vous ne cessez de vous battre jusqu'à la fin, c'est une jolie fin qui nous permet d'éviter d'avoir à retourner à Chicago (réd: pour un match VII)», a souligné le capitaine Jonathan Toews.

Grâce aux réussites de Bryan Bickell (58"44") et de Dave Bolland (59"01"), Chicago est sacré pour la sixième fois de son histoire. Titrés en 2010, les Blackhawks méritent amplement cette nouvelle Coupe Stanley. Meilleure équipe de la saison régulière, ils ont réussi un début de parcours remarquable en ne perdant pas un seul de leurs 24 premiers matches dans le temps ré-



L'ancien Biennois Patrick Kane brandit la Coupe Stanley. KEYSTONE

glementaire. Chicago est la première franchise depuis Detroit en 2008 à remporter la Coupe Stanley après avoir enlevé la saison régulière.

Detroit fut justement l'adversaire le plus redoutable de Chicago lors de ces play-off. L'équipe de Damien Brunner n'avait-elle pas mené 3-1 dans la demi-finale de la Conférence Ouest? Seulement, comme Boston qui a mené 2-1 dans cette finale, les Red Wings n'ont pas témoigné du même réalisme que les Blackhawks dans le «money time».

A noter que le pigiste biennois Patrick Kane, avec au total 9 buts et 10 assists, a été désigné MVP (meilleur joueur) des play-off. «Je crois que ça reflète davantage les performances de l'équipe que les miennes», a commenté un attaquant peinant à réaliser ce qui venait de se produire dans cet acte VI. «C'est incroyable!», a-t-il alors tout simplement conclu. **SI**

FOOTBALL

Un espoir du FC Bâle prêté à Xamax



Le FC Bâle a prêté pour la saison prochaine le milieu de terrain Jérémie Randaxhe à Neuchâtel Xamax FCS, annonce le club neuchâtelois sur son site internet. Le jeune homme, qui fêtera ses 21 ans le 30 août, a suivi toutes ses classes au sein du prestigieux club rhénan, des M16 jusqu'aux M21. Ces six derniers mois, il a pu découvrir la première ligue promotion, puisqu'il était prêté aux SR Delémont. Sur son site, Xamax définit Jérémie Randaxhe comme un «joueur talentueux et prometteur, vif, agile et capable de perfo-

adverses.» Il peut évoluer soit en soutien de l'attaque soit dans un couloir, annonce le club. **ESA**

OLYMPISME

Lutte serrée pour 2020

Istanbul, Madrid et Tokyo conservent leurs chances à dix semaines du choix de la ville-hôte des Jeux olympiques de 2020. Aucune véritable surprise n'émane du rapport de la commission d'évaluation du CIO, publié hier.

«Les membres du CIO auront un choix difficile à faire en septembre à Buenos Aires», a souligné dans un communiqué le Britannique Craig Reedie, le président de cette commission qui a passé au crible les trois métropoles chacune pendant quatre jours en mars. Le rapport insiste en effet d'emblée sur la «grande qualité» des trois projets, en prenant soin de souligner que «chaque ville offre une vision et un concept qui lui sont propres et chaque projet, de par sa nature, comporte donc des risques différents».

Comme attendu, le gros point

noir de la candidature d'Istanbul est la question des transports, d'autant que la métropole turque offre des sites dispersés de part et d'autre du Bosphore, à l'inverse de Madrid et Tokyo dont les projets très compacts sont d'incontestables atouts.

«Madrid bénéficie encore d'importants investissements réalisés par le passé dans les infrastructures de la ville. Comme les investissements supplémentaires requis pour livrer les Jeux sont relativement modestes, la commission estime que l'économie espagnole devrait être capable d'assumer l'organisation des Jeux», selon le rapport.

Tokyo peut, elle, se targuer «de l'un des meilleurs réseaux de transports publics du monde en termes de modernité et d'efficacité», mais il lui reste encore pas mal de sites à construire ou à rénover. **SI**

FOOTBALL

Peseux dernier promu en deuxième ligue

Vainqueur 4-2 après prolongation du match de barrage de troisième ligue contre le Parc, le FC Peseux-Comète – qui était mené 2-1 jusqu'aux arrêts de jeu du temps réglementaire – est le troisième club promu en deuxième ligue neuchâteloise. Les Subiéreux rejoindront dans la catégorie supérieure le FC La Sagne et le FC Couvet. **LME-RÉD**

Perquisitions chez les clubs italiens

Les gendarmes financiers ont perquisitionné aux sièges de 41 clubs professionnels en Italie, dont la Juventus Turin et l'AC Milan, pour des soupçons de fraude fiscale. Douze agents de joueurs sont également visés par l'enquête diligentée par le Parquet de Naples. Les militaires de la police financière italienne ont saisi des documents, notamment des contrats de joueurs. L'enquête vise les «mécanismes de contournements des règles d'imposition des contrats, choisis pour soustraire au fisc des sommes d'argent relatives à chaque transfert», est-il précisé. Le Parquet de Naples a commencé son enquête il y a un an. **SI**

Fenerbahçe et Besiktas exclus des Coupes européennes pour avoir truqué des matches

Fenerbahçe a été exclu de la saison 2013-2014 de la Ligue des champions et un autre club turc, Besiktas, privé de l'Europa League par l'instance de contrôle et de discipline de l'UEFA suite à des affaires de matches truqués. «Fenerbahçe n'aura pas le droit de participer aux trois prochaines compétitions de clubs de l'UEFA pour lesquelles le club se qualifierait, y compris la Ligue des champions 2013-2014. L'interdiction pour la troisième saison est sujette à une période de probation de cinq ans», précise l'UEFA. Deuxième du championnat turc, Fenerbahçe devait disputer le troisième tour préliminaire de la Ligue des champions et Besiktas les barrages de l'Europa League. **SI**

CYCLISME

Vasseur remplace Jalabert comme consultant

L'ancien coureur Laurent Jalabert, accusé d'avoir eu recours à l'EPO lors du Tour 1998, a annoncé qu'il renonçait à ses activités de consultant TV-radio sur le Tour de France. Le Français de 44 ans devait officier sur la radio RTL et sur France Télévisions. La télévision publique française n'a pas attendu pour le remplacer sur le Tour de France. Elle a privilégié la solution interne en faisant appel à Cédric Vasseur. Le Nordiste, qui a porté le maillot jaune sur la Grande Boucle en 1997, devait couvrir l'épreuve depuis l'une des deux motos du diffuseur. Il officiera donc en cabine, aux côtés de Thierry Adam. L'ancien coureur de l'équipe française Cofidis avait aussi remplacé Jalabert lors des JO de Londres, à l'époque où ce dernier était sélectionneur de l'équipe de France masculine de cyclisme, poste qu'il a depuis abandonné. **TV MAGAZINE - SI**

28 LA DER



AIR DU TEMPS
PIERRE-YVES THEURILLAT

Punks vs babas cool

La disparition des dinosaures de la pop et du rock progressif, entamée par les furieuses cohortes punk, est une rupture marquante dans l'histoire du rock'n'roll. Même si aujourd'hui, cette révolution dans le paysage sonore anglo-saxon et mondial tient plus de l'anecdote. Parmi les nouveaux courants qui auront parfaitement synthétisé des tendances jugées irrécyclables, entre le rock extrême et brut et la pop mélodique et sophistiquée, il se trouve des groupes qui, depuis belle lurette, ont réconcilié les tendances ennemies. Ce n'était pourtant pas simple en 1988, plus de dix ans après le massacre social orchestré par les Iroquois, fiers de brandir le scalp des babas cool – futurs yup-

pies – décimés. Cette année-là, après un concert des néo-progressifs de Marillion, à Lausanne, nous faisons pour la première fois un détour par la Dolce Vita, club lausannois mythique, cheveux au vent et sweat-shirt de gentils ados. Dans le club, les employés de banque sont méconnaissables: bardés de cuir, premiers piercings, touffes de cheveux sculptées au gel. Ambiance noire. On «pogote» au milieu du club, les gars s'envoient leurs Doc Martens dans les guiboles, voire, les gencives. Pas conformes, on nous pousse, nous tire les cheveux, nous jette dans le pogo. La punk attitude, aujourd'hui en cartes postales, agressait encore son homme. C'était l'bon temps! ●

LA PHOTO DU JOUR

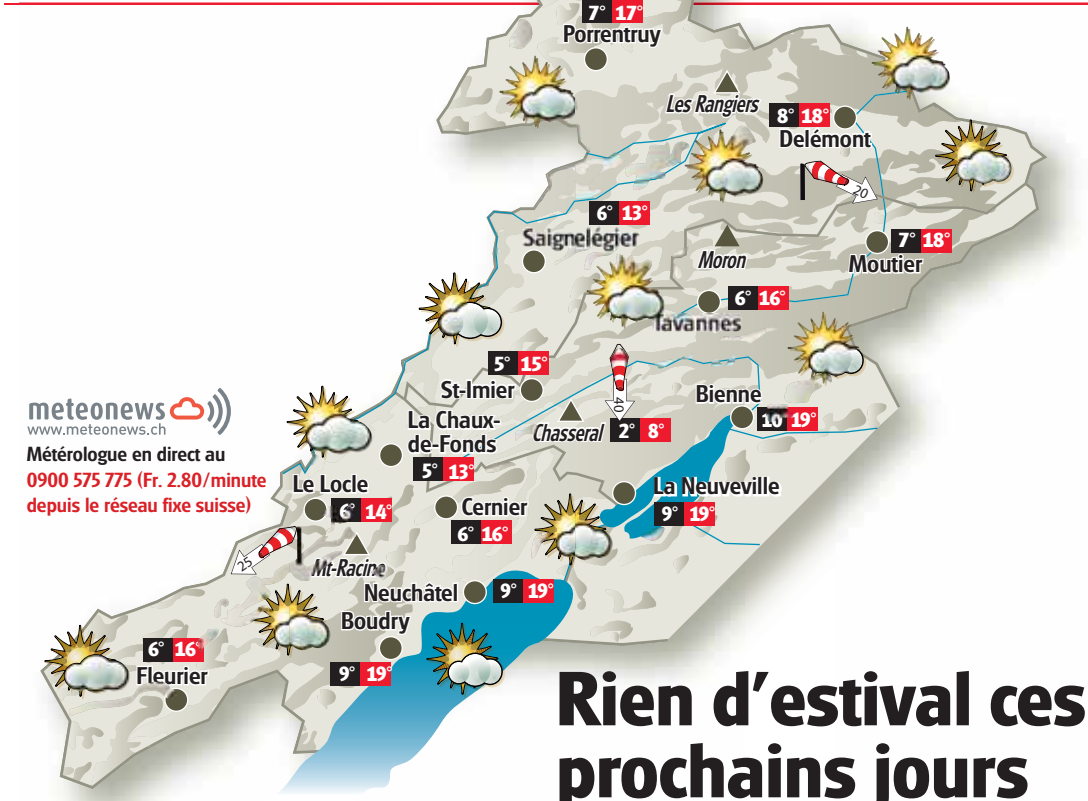
Un homme admire les œuvres d'Heinrich Campendonk au Musée d'art de Bonn. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **05h42**
Coucher **21h30**

Lever **23h27**
Coucher **09h27**



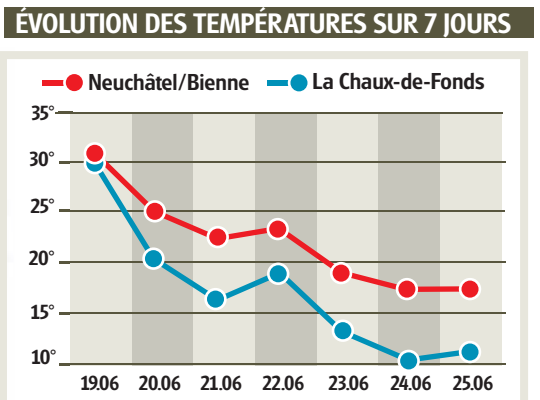
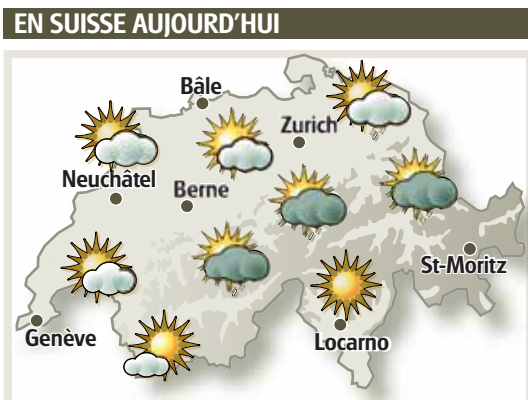
Rien d'estival ces prochains jours

Un courant de nord dirigera toujours de l'air frais vers nos régions jusqu'au week-end, et il faudra attendre la semaine prochaine avant de retrouver des conditions estivales. Ce mercredi verra l'établissement d'un temps en partie voire assez ensoleillé malgré des formations nuageuses parfois étendues. Quelques averses débarqueront jeudi après-midi, avant une fin de semaine mitigée.

SUR NOS LACS

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveau des lacs
Neuchâtel	19°	Bise 1 à 3 Bf	429.48 m
Bienne	19°	Bise 1 à 3 Bf	429.45 m

Niveau du lac des Brenets: 750.54 m



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

JOUR	Temps	Températures	FIABILITÉ
JEUDI	partiellement nuageux	9° - 17° / 5° - 11°	8/10
 VENDREDI	partiellement nuageux	11° - 18° / 6° - 12°	7/10
 SAMEDI	partiellement nuageux	12° - 18° / 6° - 12°	6/10
 DIMANCHE	partiellement nuageux	12° - 20° / 9° - 14°	6/10

SUDOKU N° 676

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 675

5	4	8	7	2	9	3	1	6
7	1	6	8	5	3	4	9	2
3	2	9	6	1	4	5	8	7
6	5	3	9	8	7	2	4	1
9	8	2	1	4	5	7	6	3
4	7	1	3	6	2	9	5	8
2	6	5	4	3	8	1	7	9
8	3	7	5	9	1	6	2	4
1	9	4	2	7	6	8	3	5

Difficulté 3/4

	3			2				4
		2		5	9			
6	9							
5								
4								

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

